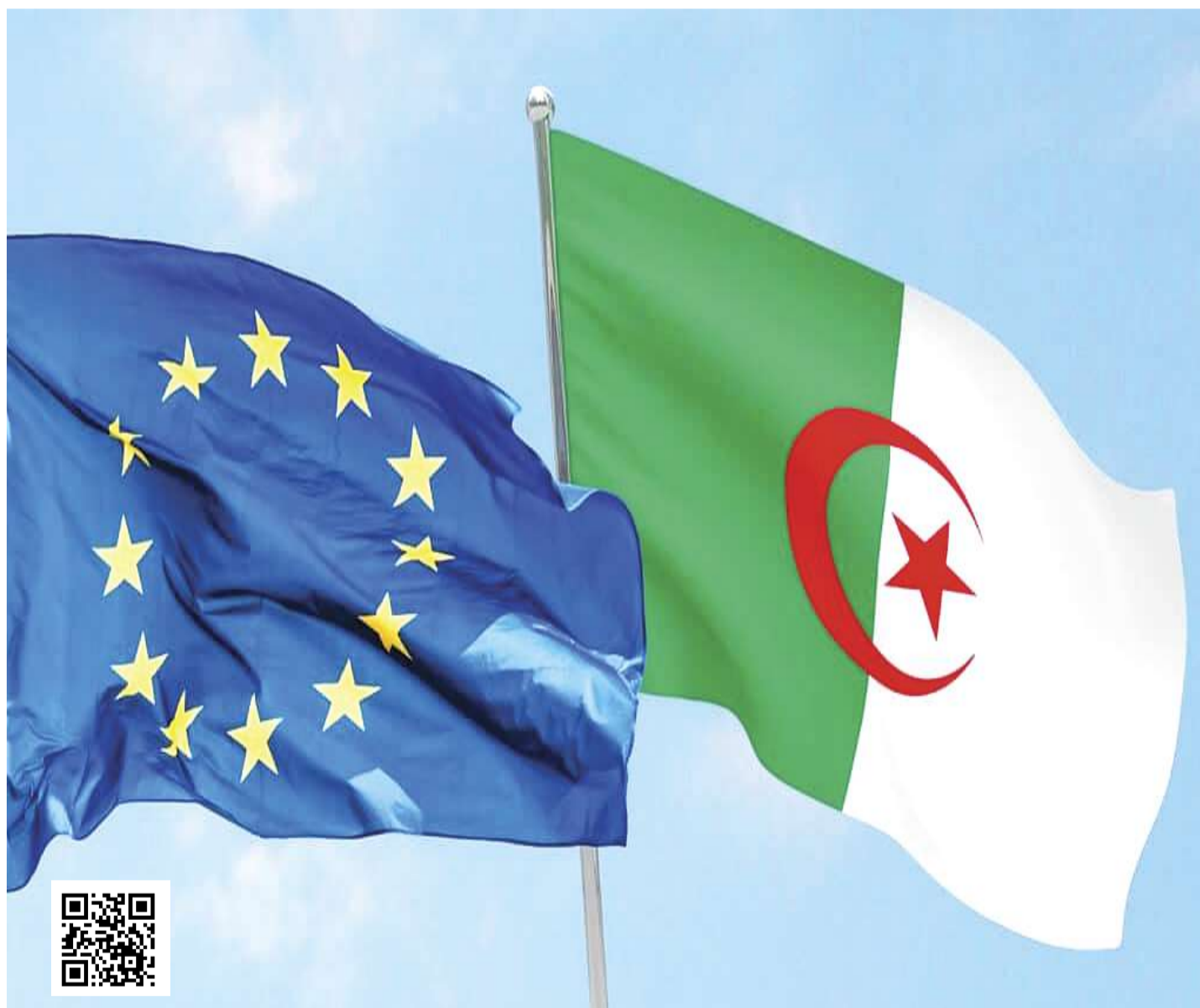


### INVESTISSEMENT

# L'Algérie veut plus d'IDE de l'UE

L'Algérie veut renforcer sa coopération économique avec ses partenaires d'UE, en captant plus d'investissements directs étrangers (IDE), surtout dans les domaines hors hydrocarbures. Actuellement, la plupart des investissements européens directs en Algérie restait limitée au secteur des hydrocarbures, a indiqué le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, avant-hier à Alger, en mettant l'accent sur la nécessité de les élargir et de les renforcer pour réduire la disparité qui caractérise les échanges commerciaux entre les deux parties. P 3



### CONSTRUCTION DE VÉHICULES EN ALGÉRIE

#### Les conditions d'exercice de l'activité fixées

Un décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n 22- 384 du 17 novembre 2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules a été publié au journal officiel n33.

P 2

### DÉVELOPPEMENT DES CULTURES STRATÉGIQUES AU SUD

#### Mise en place d'un plan national

L'Etat, résolu à faire du grand Sud le grenier de l'Algérie, s'est davantage orienté vers la création de pôles agricoles d'exception, et y a mis le paquet. Aussi, l'année qui vient de s'achever a été distinguée par une batterie de mesures incitatives, initiées par l'Etat en faveur des agriculteurs afin d'optimiser davantage la production nationale et assurer au pays une sécurité alimentaire durable.

P 5

### ZONES FRANCHES

#### Préparatifs pour la création de zones franches à Jijel, El Tarf et Tébessa



Les préparatifs pour le lancement de zones franches au niveau du port de Djen Djen (w. Jijel), de Bouchebka (w.Tébessa) et de la wilaya d'El Tarf sont en cours, et ce dans le cadre des efforts visant à augmenter le volume des échanges commerciaux, notamment avec les pays voisins, a indiqué jeudi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

P 3

**Afrika®**  
**AgroFood**  
SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE L'AGRO-INDUSTRIE EN AFRIQUE

**20 > 23 MAI 2024**  
PALAIS DES EXPOSITIONS - SAFEX, ALGER - ALGERIE

COÏNCIDE AVEC

**SIPSA®**  
**FILAHHA**  
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE

**DJAZAQUA®**  
SALON DE LA PÊCHE DURABLE &  
DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

FERMETURE TEMPORAIRE  
DE L'USINE FIAT D'ORAN

**Le ministère de  
l'industrie  
dément**

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a démenti, jeudi à travers un communiqué, l'information publiée sur les réseaux sociaux faisant état de la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran en raison de vol de 132 moteurs Fiat, la qualifiant de «rumeur sans fondement». Le ministère a indiqué dans son communiqué «Il nous a été donné de constater qu'une fausse information a été publiée sur les réseaux sociaux, indiquant que l'usine Fiat d'Oran a été fermée temporairement pour des raisons de vol de 132 moteurs Fiat», déplorant aussi le fait que «la photo de monsieur le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a été associée à cette publication». Le ministère «dément cette information et révèle qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement», a-t-il précisé, tout en affirmant que «l'usine poursuit actuellement son activité sans aucun incident signalé», conclut le communiqué.

PROMOTION  
IMMOBILIÈRE

**Ouverture des  
inscriptions pour  
l'acquisition de  
LPL à Alger**

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a ouvert, jeudi, les inscriptions pour l'acquisition de Logements promotionnels libres (LPL) à Alger, répartis sur cinq (5) sites. Il s'agit des sites: 51 villas Haouch à Rouiba, d'une superficie de plus de 254 m2 chacune, 15 logements à El-Harrach (F3 de 80,8 m2 à 90,05 m2), 48 logements à Dergana (F3 de 85,9m2 et F4 de 106,15 m2). Il est question également des sites 208 logements à Bordj el-Bahri, 32 logements semi-collectifs à "Diar el-Gharb" à Aïn Taya (F4 de 156,9m2), des duplex (F6 de 228,59 m2 à 268,54m2) et des duplex (F7 de 242,24 m2 à 316,66 m2). Les citoyens intéressés résidant en Algérie ou à l'étranger peuvent s'inscrire via le site électronique de l'ENPI.

CONSTRUCTION DE VÉHICULES EN ALGÉRIE

**Les conditions d'exercice  
de l'activité fixées**

Un décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n 22- 384 du 17 novembre 2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules a été publié au journal officiel n33.

Synthèse Slimane T

Il s'agit du décret exécutif n 24-159 du 12 mai 2024, signé par le Premier ministre Nadir Larbaoui. Ce texte stipule dans son article 7 que le dossier requis pour l'obtention de l'autorisation préalable, comprend, outre la demande d'obtention de l'autorisation, le cahier de charges, une déclaration de probité, une copie des statuts de la société, le numéro d'identification fiscale, une copie du registre du commerce électronique, la présentation d'un protocole ou d'un accord de partenariat, le cas échéant. Cet accord, précise le décret, indique que l'investissement projeté s'inscrit dans le cadre d'un partenariat industriel entre un ou plusieurs investisseur (s) algérien (s) et un ou plusieurs partenaire (s) étranger (s) dont le constructeur propriétaire de la ou des marque (s), les niveaux de production projetés par type et modèle et par étape en volume de production, la liste des ensembles, sous-ensembles et accessoires à importer et ceux à fabriquer localement par étape. Selon l'article 30, et dans le cas de non atteinte des taux d'intégration par étapes, il est accordé au constructeur, pour le modèle de véhicule concerné, un délai supplémentaire de douze (12) mois pour chaque étape avec une réduction de 25% de son programme annuel d'approvisionnement, calculée sur la base de celui approuvé pour l'exercice précédent, avec réduction des ensembles, sous-ensembles et ac-

cessoires importés restant non assemblés. Si au terme du délai supplémentaire, énonce le décret exécutif, le constructeur n'atteint pas les taux d'intégration fixés, son programme d'approvisionnement sera gelé pour le modèle de véhicule concerné jusqu'à la réalisation dudit taux d'intégration.

Les services habilités du ministère chargé de l'industrie sont tenus d'effectuer des visites sur les sites de production des constructeurs et, le cas échéant, des sous-traitants, pour vérifier le respect des taux d'intégration par étape exigés aux constructeurs de véhicules.

Sont dispensés de l'obtention de l'autorisation préalable les opérateurs détenteurs d'agrément, conformément aux dispositions réglementaires antérieures, les opérateurs ayant déjà réalisé leurs investissements, qu'ils soient entrés en exploitation ou non, avant la publication du présent décret, ainsi que les opérateurs disposant d'investissement en cours de réalisation, avant la publication du présent décret et disposant des infrastructures et équipements nécessaires à l'exercice de l'activité de construction de véhicules.

Selon l'article 33 du même décret, les opérateurs détenteurs d'agrément doivent se conformer aux dispositions du nouveau décret et souscrire au cahier des charges annexé, excepté la condition exigée aux postulants à l'exercice de l'activité de construction de véhicules de tourisme et utilitaires légers. Le dossier exigé à ces mêmes opérateurs pour

l'obtention de l'agrément est composé d'une demande d'obtention de l'agrément, le cahier des charges annexé au nouveau décret, comportant la fiche d'engagement, datée, signée et paraphée par l'investisseur postulant et portant la mention « Lu et approuvé », la déclaration de probité établie par le dirigeant personne physique, conformément au modèle joint en annexe du présent décret, une copie des statuts de la société et les modificatifs y afférents, le cas échéant, le numéro d'identification fiscale, une copie du registre de commerce électronique, un document précisant la ou les marque (s) de véhicules à produire, délivré par l'organisme habilité ou le constructeur étranger propriétaire de la ou des marque (s), le cas échéant.

Il s'agit aussi d'une étude technico-économique, mise à jour, des justificatifs attestant le démarrage de l'opération de réalisation ou l'achèvement de la réalisation de l'investissement ou sa mise en exploitation avant la publication du présent décret, des documents attestant de l'existence des infrastructures et des équipements nécessaires installés dédiés à la construction de véhicules, et le contrat de partenariat ou tout autre document de partenariat, le cas échéant, entre l'investisseur ou les investisseurs algérien(s) et le partenaire ou les partenaires étranger(s), dont le constructeur propriétaire de la ou des marque(s) précisant les engagements pris par les parties concernées par l'investissement réalisé.

SONATRACH- PROTECTION CIVILE

**Signature d'une convention d'équipement  
en matériel médical de trois hélicoptères**

Le groupe Sonatrach et la Direction générale de la Protection civile (DGPC) ont signé, mercredi à Alger, une convention de financement pour l'équipement de trois hélicoptères en matériel médical de pointe, destiné à être utilisé par des équipes médicales lors de situations d'urgence durant les opérations d'évacuation aéromédicales. Cette convention a été signée au siège de la Direction générale de Sonatrach, par le PDG du groupe, Rachid Hachichi, et le Directeur Général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, en présence des cadres dirigeants de la société et des cadres de la DGPC. Cette démarche initiée par Sonatrach intervient «à titre de contribution aux efforts de la DGPC au niveau national en vue de faciliter le travail des agents de la Protection civile et l'accomplissement de leurs nobles missions,

notamment les opérations d'assistance médicale qui nécessitent une évacuation aérienne lors de situations d'urgence, en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents d'urgence», selon un document distribué à la presse à cette occasion. Cette convention concrétise «l'engagement indéfectible de Sonatrach, en tant qu'entreprise citoyenne, à servir l'intérêt général dans les domaines les plus divers», ajoute la même source.

Ainsi, M. Hachichi a affirmé que «la signature de telles conventions honore davantage le groupe, en contribuant à faciliter le travail des agents de la Protection civile qui veillent à prêter assistance pour sauver les vies et préserver les biens», mettant en avant le caractère humanitaire de la mission de ce corps et son rôle préventif et de sensibilisation pour une plus grande résilience des citoyens et des institutions face aux risques et aux catastrophes. Il a également salué les efforts consentis par la

Protection civile algérienne face aux différents accidents et catastrophes naturelles dans le pays, ainsi que «sa grande expérience et l'assistance apportée même à l'étranger», et ce «en reconnaissance de ses grandes capacités et de son efficacité lors des opérations de secours».

La convention permettra au groupe Sonatrach de profiter de l'expérience de la Protection civile qui assure à ses agents «des sessions de formation et des exercices de simulation au niveau des unités de production, notamment pour les agents d'intervention dans les opérations de sauvetage et des agents paramédicaux en matière de médecine des catastrophes», a expliqué M. Hachichi, précisant que cet engagement «est à même de contribuer à préserver les employés et les structures de la Sonatrach, devant s'acquitter convenablement de son rôle prépondérant dans la relance économique».

Quotidien économique

**Les Enjeux**  
Eco

Edité par la  
SARL

Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub  
Abdelaziz

Directeur de  
publication

Radji Zahir

Siège social

03,Rue Ali Boumendjel  
Square Port Said , Casbah  
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005  
00170000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:  
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale  
de Communication, d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ovargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## INVESTISSEMENT

# L'Algérie veut plus d'IDE de l'UE

L'Algérie veut renforcer sa coopération économique avec ses partenaires d'UE, en captant plus d'investissements directs étrangers (IDE), surtout dans les domaines hors hydrocarbures. Actuellement, la plupart des investissements européens directs en Algérie restait limitée au secteur des hydrocarbures, a indiqué le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, avant-hier à Alger, en mettant l'accent sur la nécessité de les élargir et de les renforcer pour réduire la disparité qui caractérise les échanges commerciaux entre les deux parties.

Par Sirine R

Depuis la signature de l'Accord d'association avec l'UE en 2002, l'économie nationale a été fortement impactée, en ruinant le tissu industriel qui n'a pu faire face à la concurrence déloyale imposée par les produits du Vieux continent. La révision de l'Accord devient donc plus que nécessaire pour réparer cette disparité et aller vers un partenariat équilibré. Ce dernier ne pourrait être concrétisé sur le terrain qu'à travers une nouvelle politique en matière d'investissement. Les Européens sont donc à venir investir en Algérie d'autant que le climat des affaires est en nette amélioration. Le nouveau cadre réglementaire régissant l'investissement est adapté aux standards internationaux. Même les Européens eux même le reconnaissent.

En marge d'une conférence organisée par la délégation de l'Union européenne en Algérie en coopération avec l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), le ministre Ali Aoun a déclaré : « Aujourd'hui, l'Algérie vit dans une ère nouvelle et s'engage à établir des passerelles de coopération avec l'Union européenne en tant que partenaire historique », en rappelant que l'accord de partenariat entre les deux parties a fait de l'Union européenne le premier partenaire commercial de l'Algérie depuis plusieurs années. Il a indiqué que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'UE au cours des 11 premiers mois de l'année 2023 a atteint 46,5 milliards de dollars américains, dont plus 70% dans le commerce. Le ministre a souligné la nécessité d'élargir les investissements européens en Algérie à d'autres secteurs, et de ne pas les limiter aux hydrocarbures. Il a affirmé que cet objectif vise à réduire la dis-

parité qui caractérise les échanges commerciaux entre les deux parties.

Dans ce sens, Ali Aoun s'est dit convaincu que « le nouveau départ est tributaire de la participation de toutes les parties concernées, notamment les investisseurs et les hommes d'affaires des deux côtés », appelant à « intensifier les contacts et les rencontres pour établir des relations basées sur le principe gagnant-gagnant ».

M. Aoun a, en outre, souligné que « la coopération ne saurait être fructueuse, que dans le contexte d'un environnement sûr et stable qui renforce la confiance des acteurs économiques et leur octroie les garanties et les mesures incitatives », rappelant dans ce contexte que « l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a initié la concrétisation d'un saut qualitatif en matière de réformes économiques, notamment le cadre juridique relatif aux hydrocarbures, aux finances et à l'investissement ».

Au plan régional, le ministre a rappelé que l'Algérie a adhéré à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), soulignant son ambition de devenir « une passerelle entre les deux continents africain et européen », notamment de par son positionnement géographique, ainsi que ses investissements dans les infrastructures (routes, zones industrielles, ports), en vue de faciliter les échanges commerciaux et l'accès des investisseurs aux marchés africains, ce qui est « un catalyseur supplémentaire, à même de lancer des investissements communs dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des services ».

De son côté, le président du CREA a indiqué que l'Algérie dispose d'atouts qui l'érigent « en une force économique régionale

stable, à la faveur de la mutation profonde et globale du système économique », relevant « le passage opéré d'une économie de rente à une économie d'initiative et d'innovation, et de stabilité du système juridique et d'équité entre tous les investisseurs », ce qui est, selon lui, « un élément fondamental dans l'amélioration du climat des affaires ». Quant au chef de cabinet du Vice-président de la Commission européenne chargé du Commerce et de l'investissement, M. Dombrovskis, il a affirmé que l'Algérie est « un pays clé qui attire les investissements étrangers », soulignant la mise en place d'un plan définissant les activités qui attirent les investissements, pour collaborer avec les opérateurs étrangers en vue de les inciter à investir en Algérie.

Cette conférence était une opportunité pour les parties prenantes, privées et publiques, de procéder à un échange de vues sur le climat d'affaires et les investissements en Algérie, ainsi que sur le partenariat euro-algérien en matière d'investissement. Dans le même contexte, les participants ont examiné les opportunités d'investissements en Algérie et celles du Nearshoring européen, desquelles l'économie algérienne peut tirer profit, ainsi que les perspectives d'intégration économique euro-algérienne et l'expansion vers le continent africain. Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'exécution du programme de coopération entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger avec l'UE à travers le projet du "Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable" lancé en 2023, aux fins de promouvoir le partenariat économique entre les deux parties à travers la promotion des investissements étrangers directs et les projets de Nearshoring européen.

## ZONES FRANCHES Préparatifs pour la création de zones franches à Jijel, El Tarf et Tébessa

Les préparatifs pour le lancement de zones franches au niveau du port de Djen Djen (w. Jijel), de Bouchebka (w. Tébessa) et de la wilaya d'El Tarf sont en cours, et ce dans le cadre des efforts visant à augmenter le volume des échanges commerciaux, notamment avec les pays voisins, a indiqué jeudi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zitouni a affirmé que les préparatifs étaient en cours pour « le lancement d'une zone franche à caractère commercial et industriel, dans le cadre du projet d'extension du port de Djen Djen, avec tous ses aspects techniques, économiques et juridiques, avec l'examen de la possibilité de son extension pour englober la zone industrielle de Bellara ».

Pour la gestion de cette zone aux normes internationales, une réflexion est engagée pour établir un partenariat avec des sociétés internationales, chinoises et turques en particulier, au regard de leur riche expérience en la matière. Selon le ministre, deux autres zones franches ont été programmées avec la Tunisie, « avec laquelle nous avons des relations fortes et d'importants échanges commerciaux », et ce à El Tarf et à Bouchebka (w. Tébessa).

Ces projets s'ajoutent aux cinq zones franches décidées dans les wilayas d'El Oued, Illizi, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, à travers lesquels, l'Algérie tend à renforcer ses échanges commerciaux avec les pays limitrophes. Le secteur a entamé, en coordination avec les autres secteurs concernés, l'élaboration de textes d'application relatifs à la création de zones franches, « sur la base d'une étude approfondie de tous les aspects matériel et humain, tout en tenant compte avec minutie de chaque étape de réalisation et en traçant des objectifs préalables en vue de réaliser l'efficacité et l'efficience économiques indispensables pour leur pérennité, étant des zones soumises à un régime particulier ». Estimant que les zones franches proposées à cette étape « sont des projets pilotes, permettant de mettre en place les procédures et mécanismes pratiques et efficaces pour la création, la gestion et la réussite de ce type de zones », M. Zitouni a précisé que ces zones seront « dédiées à l'exportation des produits nationaux vers les pays voisins, en sus de l'accès aux marchés prometteurs de l'Afrique de l'Ouest ».

R.E.

## PARTENARIAT

## De grandes entreprises asiatiques souhaitent investir en Algérie

De nombreuses grandes entreprises asiatiques souhaitent s'implanter en Algérie et y investir dans divers domaines, a indiqué jeudi à Alger, le Directeur général de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache.

M. Rekkache s'exprimait dans une allocution prononcée lors d'une conférence organisée par la Délégation de l'Union Européenne en partenariat avec l'AAPI, sous le thème « Explorer les nouvelles opportunités d'investissement et de Nearshoring en Algérie », qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, du Directeur général de la Banque Nationale de l'Habitat, Ahmed Belayat, du Directeur général des Douanes, le Général Major Abdelhafid Ba-

khoucha, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula et de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Thomas Eckert, ainsi que des représentants de plusieurs départements ministériels et des Directeurs généraux d'organismes publics et entreprises économiques. A cette occasion, M. Rekkache a précisé que « plusieurs méga-entreprises, discutent de l'implantation de leurs investissements en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie sidérurgique, du métal et de l'aluminium, avec un montant potentiel d'investissement s'élevant à 6 milliards de dollars pour chaque projet ». Ces entreprises font partie de plus de 100 firmes étrangères ayant exprimé leur volonté d'investir en Algérie, dont 45 relevant des pays de l'Union

européenne, et ce dans diverses activités, telle que l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, et l'économie circulaire, d'autant qu'un travail est en cours avec les porteurs des projets proposés, portant examen des mécanismes assurant leur mise en œuvre effective.

**Indicateurs positifs**

Evoquant les investissements enregistrés par les guichets de l'Agence depuis sa création en 2022 à ce jour, le Directeur général de l'AAPI a révélé l'inscription de 7.000 projets d'investissements déclarés, mettant en avant « le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre de ces projets, outre la réunion des conditions de leur concrétisation sur le terrain ». En ce qui concerne les

projets liés aux étrangers enregistrés par l'Agence pendant la période sus-mentionnée, leur nombre s'élève à 123 projets, dont 44 investissements directs étrangers (IDE) et 79 projets en partenariat avec des acteurs locaux. Selon M. Rekkache, ces chiffres « sont des indicateurs positifs, résultant des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat des investissements et reposant sur l'établissement des bases essentielles permettant de restaurer la confiance des investisseurs locaux et étrangers ».

Parmi ces mesures figure la stabilité des législations et du cadre institutionnel régissant les investissements, ainsi que la consolidation des principes et des garanties assurant leur protection, tout en supprimant tous les obstacles entravant l'entrée des IDE,

outre la simplification et la facilitation des procédures. Des efforts ont, également, été déployés pour éliminer toutes les formes de bureaucratie en généralisant la numérisation et en alignant la politique de promotion de l'investissement sur les orientations stratégiques et les objectifs majeurs de la politique économique de l'Etat, selon le Directeur général. A cette occasion, le premier responsable de l'AAPI s'est félicité des capacités dont dispose l'Algérie, lui permettant d'être « la destination préférée et une porte d'entrée pour des investissements réussis et rentables pour toutes les parties », appelant les entreprises européennes à exploiter ces conditions en vue de la domiciliation de leurs investissements en Algérie.

R.E.

SALON DE L'EMPLOI  
DE L'ESI  
**PROARCHIVE  
Solutions**  
participe à la 15e  
édition

Fidèle à son engagement à soutenir les initiatives des porteurs de projets innovants, les primo-demandeurs d'emploi et les événements qui assurent un networking fédérateur d'énergies, PROARCHIVE Solutions participe à la 15e édition du Salon de l'Emploi (S2EE), qui se tient le 18 mai 2024, à l'Ecole supérieure de l'Informatique (ESI).

« Lors de la journée de S2EE, nous sommes honorés de rencontrer les candidats à l'emploi, de leur accorder l'entretien nécessaire et d'en sélectionner ceux qui répondent à nos besoins de recrutement. L'intégration des profils au sein de PROARCHIVE Solutions, quant à lui, se fera au moment idéal », indique Manel Hanifi, directrice générale de PROARCHIVE Solutions.

S2EE est un salon organisé exclusivement par des étudiants, plus d'une cinquantaine et regroupés au sein du Club scientifique ETIC. Il permet la mise en relation entre sociétés et étudiants demandeurs d'emplois. Le temps aidant, plusieurs sponsors ont répondu à l'appel de l'ETIC pour que S2EE s'inscrive dans la durée. Depuis 2009, S2EE résiste aux aléas de l'événementiel et du temps, faisant même mieux que des organisations dites spécialisées en événementiel.

Pour preuve, durant S2EE de 2023, ETIC annonce : « 1 200 étudiants issus de différents établissements et promotions, 60 entreprises aux gabarits et secteurs variés, 2 000 entretiens : échanges à tous les niveaux et 400 offres d'opportunités de stages et d'emplois ».

AIR ALGÉRIE  
**Les pèlerins  
appelés à réserver  
leurs billets  
d'avion via  
internet**

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a appelé, ce jeudi dans un communiqué, les pèlerins inscrits sur les listes du hadj de cette année, à réserver au plus vite leurs billets en ligne via le portail « Bawabet El Hadj Dz ».

« La compagnie aérienne nationale Air Algérie et l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) appellent tous les pèlerins inscrits sur les listes du hadj 1445/2024 et qui n'ont pas encore réservé le billet de voyage, à le faire au plus vite via le portail « Bawabet El Hadj Dz » dans les vols disponibles et ce dans les meilleurs délais », lit-on dans le communiqué.

**Dernière composition de DZAIRINDEX**

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE  
**Lancement officiel dimanche**

Le lancement officiel du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2024 est prévu dimanche prochain (19 mai) à travers le territoire national, et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé une réunion avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas, consacrée à l'examen des derniers préparatifs, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Lors de cette réunion qui s'est déroulée, mercredi, en visioconférence, M. Cherfa a rappelé « l'importance majeure de cette

opération pour le pays en général et pour le secteur de l'agriculture en particulier, car elle permettra de collecter des données précises qui constitueront une base pour l'élaboration des prochaines politiques sectorielles », selon la même source. Il a, également, souligné la particularité de cette édition par rapport aux précédentes, notamment en termes de préparation de l'opération de recensement et de mobilisation des moyens matériels et humains, ainsi que la période fixée pour la réalisation du RGA 2024, en

concomitance avec le lancement de la campagne moisson-battage et la mise en œuvre du Plan national pour le développement des filières et cultures stratégiques.

Au terme de cette réunion, le ministre a présenté ses remerciements à tous « les acteurs mobilisés pour faire réussir cette opération cruciale pour l'économie nationale, et à leur tête les walis de la République qui ont veillé à sa bonne préparation », conclut le communiqué.

INTRODUCTION DU CPA EN BOURSE

**28,7 milliards de DA récupérés du circuit  
parallèle**

L'opération d'introduction de la banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en Bourse a permis de récupérer, à partir du circuit parallèle, une somme de 28,7 milliards de DA, soit plus du quart du montant global levé, a indiqué ce jeudi le président de la Cosob, Youcef Bouzenada.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouzenada a précisé que « cette somme de fonds qui n'étaient pas bancarisée, a été versé, en espèces, grâce à l'introduction du CPA à la Bourse d'Alger ». Cette somme correspond à une part de près de 26% du montant de 112,5 milliards DA levé à travers 11.690 comptes bancaires

lors de l'opération d'ouverture des souscriptions au capital du CPA, achevée le 14 mars dernier, a-t-il souligné. « Cela démontre que cette opération a contribué grandement à promouvoir l'inclusion financière par l'ouverture de ces nouveaux comptes pour introduire des sommes thésaurisées », s'est réjoui le président de la Cosob, réaffirmant le rôle « important » de l'outil que représente la Bourse pour capter les fonds hors circuit bancaire. Pour rappel, les titres de capital émis par le CPA au cours de la période de l'offre, étalée du 30 janvier au 14 mars dernier, ont été introduits officiellement le 26 mars dernier au niveau du compartiment

principal de la cote officielle de la Bourse d'Alger. Cette opération a permis la vente de près de 49 millions (48.958.634) d'actions, représentant plus de 112,5 milliards de DA (112.570.944.200 DA) au prix de 2300 DA l'action, soit 24,48% du capital social de la société. L'introduction des titres de capital du CPA/Spa au niveau de la cote officielle de la Bourse d'Alger vient, ainsi, porter le nombre de titres de capital cotés à six (Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Saïdal, AOM Invest en plus du CPA) et le niveau de la capitalisation boursière à plus de 531 milliards de DA.

ALGÉRIE-CHINE

**Signature d'un mémorandum de coopération  
dans le domaine de la numérisation**

Un mémorandum de coopération dans le domaine de la numérisation et de l'économie numérique a été signé, jeudi en République populaire de Chine, entre la Haut commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information, M. Jin Zhuanglong, a indiqué un communiqué du Commissariat.

« Lors de sa visite en République populaire de Chine, Mme Benmouloud a eu, ce jour, une rencontre de haut niveau avec le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'information chinois, durant laquelle les deux parties ont examiné les voies de coopération dans plusieurs domaines qui s'inscrivent dans le processus de concrétisation de la transformation numérique, outre la formation et le transfert d'expertise », a précisé la même source.

Les travaux de cette visite ont été sanctionnés par la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la numérisation et de l'économie numérique, dans le cadre du renforcement

des liens de coopération entre l'Algérie et la Chine dans ce domaine vital, en concrétisation des engagements du Pré-

sident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, conclut le communiqué.

**Mercuriale**

وزارة التجارة وترقية الصادرات  
MINISTÈRE DU COMMERCE  
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 16 ماي 2024  
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Mai 2024

Produits	Prix du détail <sup>1</sup>			المنتجات
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Pomme de terre	79	91	68	البطاطا
Tomate	69	79	59	الطماطم
Oignon sec	103	112	93	البصل الجاف
Ail sec	441	508	375	الثوم الجاف
Ail vert	108	120	95	الثوم الأخضر
Carotte	71	80	63	الجزر
Navet	91	101	81	لفت
Petit pois	240	265	215	الجنينة
Fève verte	107	119	96	الفول الأخضر
Courgette	98	108	87	الكوسة
Haricot vert	286	311	262	الفاصولياء الخضراء
Laitue	102	115	89	الخس
Pomme locale	462	576	347	التفاح المحلي
Datte	544	666	423	التمر
Orange	179	224	133	البرتقال
Citron	157	176	139	الليمون
Banane	410	422	398	الموز
Viande bovine locale	1685	1805	1565	لحم البقر المحلي
Poulet de chair	391	403	379	الدجاج
Eufs (Unité)	16	17	14	البيض (وحدة)
Lait de vache (Litre)	94	100	89	حليب البقر (لتر)

## DÉVELOPPEMENT DES CULTURES STRATÉGIQUES AU SUD

# Mise en place d'un plan national

L'Etat, résolument décidé de faire du grand Sud le grenier de l'Algérie, s'est davantage orienté vers la création de pôles agricoles d'exception, et y a mis le paquet. Aussi, l'année qui vient de s'achever a été distinguée par une batterie de mesures incitatives, initiées par l'Etat en faveur des agriculteurs afin d'optimiser davantage la production nationale et assurer au pays une sécurité alimentaire durable.

Par Réda Hadi

La création de ce couloir vert nécessite évidemment un effort collectif tant des pouvoirs publics que celui des investisseurs. Et dans cette optique le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé, jeudi à Alger, que la mise en place d'une carte minutieuse des potentialités nationales, en vue de la réalisation de projets d'investissement dans le domaine agricole dans les wilayas du Sud, permettra d'activer le plan national de développement des cultures stratégiques.

Pour mieux expliquer cette politique, et dans son allocution d'ouverture d'une Journée d'étude organisée par le ministère, autour de "La carte des potentialités agricoles au niveau des wilayas du Sud", au siège du ministère de l'Energie et des Mines, le ministre a indiqué que la mise en place d'une carte minutieuse des potentialités nationales indispensables à la réalisation des projets d'investissement dans le secteur agricole dans les wilayas du Sud, en coordination avec tous les acteurs, "permettra de déterminer les besoins spécifiques en termes de sol, des eaux, de l'énergie, des infrastructures et des communications", à savoir des facteurs principaux, à même d'activer le plan national de développement des cultures stratégiques.

Pour ce faire, ajoute le ministre, la question requiert la conjugaison des efforts de tout un chacun, au double plan central et local, en vue de contribuer à l'accélération de la cadence de la réalisation de plusieurs programmes, à l'instar du raccordement des exploitations agricoles à l'électricité, la facilitation des procédures de forage des puits et de mise en valeur des eaux non-conventionnelles.

A cette occasion, M. Cherfa a évoqué les objectifs les plus importants liés au renforcement de la sécurité alimentaire et à la production des besoins alimentaires de large consommation, tels que les céréales, les légumes secs, les oléagineux, le lait et le sucre, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'aller vers une mise en valeur durable des terres dans le Sud pour développer les cultures industrielles.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a mis en exergue le rôle de ses services en matière d'accompagnement du secteur agricole dans la mise en œuvre du programme stratégique, et ce à travers la mobilisation des ressources hydriques sous toutes leurs formes. L'eau c'est l'essence du développement agricole notamment dans les wilayas du Sud qui consomment des quantités considérables, compte tenu de leurs spécificités géographiques et climatiques, a-t-il mis en avant. L'élargissement et le développement des surfaces agricoles dépendra de la disponibilité des ressources en eau, a ajouté M. Derbal. Pour la valorisation et l'élargissement de cet acquis, le ministre a affirmé que son secteur s'attelle à l'accompagnement des investisseurs en agriculture dans le Sud, leur accordant toutes les facilitations relatives à l'obtention des autorisations de forages de puits dans la région qui regorge d'un stock stratégique d'eaux souterraines. De même, qu'il a souligné que ses services œuvraient à la mise au point d'une cartographie des ressources du pays en eaux souterraines, en vue d'une meilleure exploitation.

De son côté, l'Agence nationale des ressources en eau, relevant du secteur de l'Hydraulique, accompagne les opérations d'octroi de permis de forage des puits étant le seul garant des ressources phréatiques et responsable de la définition des modalités et des méthodes d'exploitation de cette ressource vitale de manière durable.

**Pour cet objectif, tout le monde est sur le pont**

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab a affirmé, que son département œuvrait à faciliter et à développer l'activité agricole dans le grand Sud en le raccordant à l'énergie et en procurant les engrais, et ce lors d'une Journée d'études organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant sur la carte des potentialités rurales au niveau des wilayas du Sud.

A ce sujet, M. Arkab a précisé qu'un cadre de travail avait été défini pour faciliter la coopération entre les secteurs de l'Energie et de l'Agriculture, permettant l'exploitation des hydrocarbures et des terres agricoles sur les

mêmes superficies, après la mise en place d'une Commission technique conjointe pour faciliter "la cohabitation" entre les projets agricoles stratégiques et les activités liées aux hydrocarbures.

La mission de cette commission consiste en "l'identification et la mise en œuvre de solutions de coopération pour assurer l'opération d'une façon harmonieuse", faisant référence, dans ce contexte au projet de pôle agricole spécialisé dans la culture de la betterave sucrière dans la wilaya d'El Menia. D'un autre côté, les ressources nécessaires ont été procurées par le Groupe Sonelgaz pour garantir le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité dans le but de connecter 100.000 exploitations, où 57.000 exploitations ont été raccordées jusqu'à présent.

Un autre programme a été tracé pour raccorder 10.466 autres fermes avant la fin de 2024, pour atteindre ainsi un taux de raccordement de 70% du nombre total des fermes concernées dans trois wilayas du sud du pays, avec 3.300 raccordement dans chaque wilaya, à savoir Adrar, El Oued et Timimoune. Le secteur œuvre à fournir l'énergie pour pomper l'eau souterraine dans les régions du sud, ainsi que pour fournir les données géologiques des résultats des opérations de fourrage, qui ont découvert les eaux souterraines lors des campagnes de prospection du pétrole et du gaz. Le Sud regorge de potentialités agricoles, ce qui a amené les pouvoirs publics, à y créer un couloir vert.

Ce couloir vert est consacré aux personnes intéressées par l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, notamment dans les filières stratégiques, en leur accordant des facilitations pour bénéficier du foncier, d'autorisations de forage de puits et de raccordement au réseau électrique. La création du couloir vert intervient dans le cadre d'une série de mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de sa démarche visant à réaliser la sécurité alimentaire du pays, la création de « mégapoles intégrées » dans les wilayas du Sud devant permettre de réaliser « un saut qualitatif et quantitatif » dans les domaines de la production et de la transformation. Ne reste alors qu'aux investisseurs d'adhérer massivement à cette démarche.

## AGRICULTURE

## 19 milliards DA pour 86 projets au sud du pays depuis 2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, jeudi à Alger, que 86 projets agricoles, dans les régions du sud du pays, avaient bénéficié, depuis 2023, de financements de l'ordre de 19 milliards de dinars auprès de banques publiques, dont la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR). Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur "la carte des potentialités agricoles dans les wilayas du sud", le ministre a précisé que ce financement englobe 3,4 Mds de DA au titre du financement de l'investissement, 7,2 Mds de DA au titre du financement de l'exploitation, ainsi que 669 millions de DA au titre du financement islamique.

M. Faïd a fait état de l'inscription, en 2023, de plusieurs opérations d'investissements au profit des wilayas d'El Oued, de Timimoune et de Tamnassert, concernant, notamment, l'ouverture de pistes agricoles et la création de points d'eaux, avec un montant total de l'ordre de 677 millions de DA. Concernant l'irrigation agricole, le même responsable a précisé que les ressources en eaux nécessaires à l'irrigation des périmètres agricoles avaient été garanties dans les wilayas du sud, à travers un programme en cours, d'une enveloppe de 3,33 Mds de DA, soulignant que ces wilayas ont bénéficié d'un nouveau programme de l'ordre de 9,8 Mds de DA au titre de la loi de finances de 2024 (LF2024).

Par ailleurs, le ministre a indiqué que près de 172 Mds de DA avaient été consacrés au programme d'appui au développement des filières de productions agricoles d'importance stratégique au titre des exercices 2023 et 2024. A noter que la réunion, dont les travaux se sont poursuivis à huis-clos, après les allocutions d'ouverture des ministres, s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence du ministre des Finances, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que des walis de 6 wilayas du sud, outre des représentants de plusieurs ministères et des PDG d'entreprises publiques des secteurs de l'Energie et de l'Agriculture.

## ALGÉRIE-QATAR

## Bâtir un partenariat dans la recherche scientifique

Le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mohamed Tahar Abadlia, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a abordé la question de coopération bilatérale en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique, indique un communiqué du CNRST. Les deux parties ont évoqué la nécessité de bâtir un partenariat, à travers « l'aménagement d'un cadre de coopération entre le CNRST en Algérie et son homologue qatari, à travers l'échange d'expertises et de délégations des deux pays, dans l'objectif de réaliser un développement durable au profit des deux peuples », lit-on dans le commu-

niqué. A ce propos, M. Abadlia a souligné « le rôle efficace et constructif joué par le CNRST, à travers les missions constitutionnelles qui lui sont assignées, estimant que « le champ de coopération internationale avec les Conseils homologues dans les autres pays, devront contribuer à asseoir des bases solides pour cette instance de consultation ». De son côté, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar s'est félicité des « relations ancrées aux plus hauts niveaux », ajoutant que les relations algéro-qataries sont « sincères et solides et se sont concrétisées par des partenariats multiples, des accords et prochainement, par la formation de la grande commission mixte », tout en soulignant la nécessité de son appui. Selon le diplo-

mate qatari, la recherche scientifique et technologique « est un facteur fondamental pour le progrès des Etats et les conditions sont réunies en vue de la construction et de la concrétisation de cette coopération à l'avenir, d'autant que la concordance des vues, contribue à la création des opportunités et de la coopération », a conclu le communiqué. Le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mohamed Tahar Abadlia, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a abordé la question de coopération bilatérale en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique, indique un communiqué du CNRST.

CHLEF

## Perturbation dans la distribution d'eau potable dans 27 communes

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée, jeudi, dans 27 communes de la wilaya de Chlef alimentées à partir de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Ténès (au nord de la wilaya), a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation est due à un arrêt de la production de la SDEM de Ténès, en raison d'une fuite signalée sur la conduite principale (d'un diamètre de 1.500 mm), est-il ajouté dans le même document. La même source, qui a souligné que les travaux sont en cours pour la réparation de la fuite, a rassuré quant au rétablissement progressif du programme habituel de distribution d'eau potable dès l'achèvement des travaux, sans donner de date précise pour ce faire. La SDEM de Mainis dans la commune de Ténès, est dotée d'une capacité de production estimée à 200.000 m<sup>3</sup> d'eau/J. Elle alimente en eau potable 27 communes sur les 35 que compte la wilaya de Chlef, le reste étant alimenté à partir du barrage Sidi Yakoub de la commune d'Ouled Ben Abdelkader.

AÏN TEMOUCHENT

## Arrêt programmé de la station de dessalement d'eau de mer pour des travaux de maintenance

La Station de dessalement d'eau de mer de la plage El Hilal d'Aïn Temouchent verra un arrêt d'une semaine, au cours de ce mois de mai, en raison de travaux de maintenance, a souligné, le wali M'hamed Amoumen. Lors des travaux de la session ordinaire de l'APW, le wali a souligné que "la Station de dessalement d'eau de mer de la plage El Hilal, dans la commune de Sidi Benadda, sera en arrêt, pendant une semaine au cours du mois de mai en cours, afin d'y effectuer l'entretien annuel".

Un programme a été mis en place pour fournir de l'eau potable aux habitants de la wilaya, durant la phase d'arrêt de la station, en mobilisant les moyens nécessaires de camions équipés de réservoirs, selon le wali.

Des travaux sont également menés, en coordination avec les autorités de tutelle, afin de bénéficier de l'opération de transfert d'eau du barrage de Sekkak ou Hammam Boughrara (wilaya de Tlemcen) pour alimenter la wilaya d'Aïn Temouchent en eau potable, via la conduite de l'Oued Tafna, selon le même responsable.

La wilaya d'Aïn Temouchent s'appuie sur la station de dessalement d'eau de mer de la plage d'El Hilal pour approvisionner toutes ses communes en eau potable, en plus d'approvisionner des communes de l'Ouest de la wilaya d'Oran.

GUELMA

# Une production de 2 millions de quintaux de céréales attendue

Une production de 2 millions de quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Guelma au terme de la campagne moissons-battage de la saison agricole en cours (2023-2024), a indiqué, jeudi, le wali, Mme Houria Aggoun.

Lors d'une réunion au siège de la wilaya avec les agriculteurs, les représentants des organismes agricoles et les professionnels du secteur, la responsable de l'exécutif local a indiqué que toutes les conditions étaient « favorables à la réalisation de cette prévision qui devrait ponctuer la campagne moissons-battage qui sera lancée fin mai ou début juin prochain ». Mme Aggoun a souligné que la superficie totale visée par cette campagne de récolte est de 94.772 hectares de céréales entre blé dur, blé tendre, orge et avoine, tout en assurant que les conditions climatiques ont été favorables à la croissance des épis tout au long des différentes

étapes du parcours technique. Selon la même responsable, les services en charge du secteur agricole prévoient de stocker environ 1,4 million de quintaux dans les différentes structures d'emmagasinage disponibles dans la wilaya. S'agissant des préparatifs de la campagne moissons-battage, elle a indiqué que la wilaya de Guelma dispose de 17 points de collecte de céréales, entre silos en béton et en acier, d'une capacité totale d'un million de quintaux, mis à la disposition de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). Elle a signalé, à ce sujet, la possibilité d'utiliser, le cas échéant, d'autres structures de stockage appar-

tenant à des entreprises publiques et privées. Elle a également rappelé, dans ce contexte, que les moyens de stockage de céréales avaient été renforcés, au cours des deux dernières campagnes agricoles, avec 3 nouveaux silos à Oued Zenati, Roknia et Ain Larbi, tandis que le silo à grains de Bouchegouf avait été relié à la voie ferrée permettant ainsi aux céréaliculteurs de disposer d'un moyen supplémentaire d'acheminement de leur production. Le wali de Guelma a enfin annoncé que les structures de stockage seront renforcées, à l'avenir, par un nouveau silo d'une capacité d'un million de quintaux réalisé dans la commune de Boumahra-Ahmed.

RÉSEAU DE GAZ NATUREL

## Près de 5 000 foyers en cours de raccordement à Mostaganem

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année en cours, de projets de développement pour le raccordement de près de 5.000 foyers au réseau de gaz, a-t-on appris, de la direction de l'énergie et des mines.

La même source a indiqué que les 10 projets qui entrent dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe de plus de 270 millions DA, permettent de transporter le gaz naturel à 5.040 foyers dans de nombreuses localités rurales. Dans ce contexte, les tra-

voux de transport de cette énergie au chef-lieu de la commune de Safsaf sur une distance de 14 kilomètres sont dotés d'une enveloppe financière de plus de 66 millions DA, a indiqué la même source, notant qu'il sera procédé, dans trois mois, au raccordement de plus de 500 foyers au réseau de gaz naturel.

Le centre secondaire de la commune de Achaacha (localité de Cheraïfia) bénéficiera d'un projet similaire pour le raccordement de 126 foyers, en plus d'une partie de la localité pilote Sidi Charref relevant de la commune

de Sirat (690 logements), ainsi que la partie supérieure de la commune d'Aïn Nouissy (100 foyers). La direction a projeté, dans le cadre du même programme d'urgence, six (6) autres opérations pour le raccordement de la localité de Ouled Larbi dans la commune de Kheiredine (1.125 foyers) pour plus de 4 millions DA, a-t-on relevé.

La localité de Krarcha qui est rattachée à la commune de Touahria a bénéficié d'un projet similaire pour le raccordement de 37 foyers, nonobstant le projet de raccordement de 4 localités, à sa-

voir Ouled El hadj (1 et 2), El Gour (commune de Benabdelmalek Ramdane), Bouachria (commune de Sidi Lakhdar), soit un total de 1.132 foyers, qui est dans sa phase d'évaluation financière par Sonelgaz-distribution. A ce programme, il faut ajouter des projets mis en service et autres en cours de réalisation, dans le cadre de l'accord signé entre Sonelgaz-distribution et le ministère de l'Énergie et des Mines, qui concerne le raccordement des zones enclavées aux réseaux d'électricité et du gaz, selon la même source.

RÉHABILITATIONS ET RÉALISATION D'ÉCOLES À CONSTANTINE

## Appels d'offres pour 18 établissements

La direction des Equipements publics de la wilaya de Constantine a lancé plusieurs appels d'offres pour la réalisation de projets dans le secteur de l'éducation. Ces projets comprennent la construction de deux lycées dans les communes d'Ibn Ziad et El Khroub, ainsi qu'une école primaire. Ces initiatives s'ajoutent à la réhabilitation et à l'aménagement d'un ensemble d'établissements scolaires à différents niveaux. Selon les informations fournies, les appels d'offres concernent la construction d'un lycée de 1000/300 rations à Ibn Ziad centre, destiné aux entreprises qualifiées et classées dans les travaux de construction en tant qu'activité

principale de classe 5 ou supérieure. Un autre appel d'offres national a été lancé pour la réalisation d'un lycée de catégorie 600 avec une capacité de 200 rations dans la cité Salah Derradji à El Khroub, ainsi qu'une école primaire de catégorie 2 dans la cité 2.050 logements de l'Unité de Voisinage (UV) n°20 d'Ali Mendjeli. La direction prépare également le lancement de travaux de réhabilitation et d'aménagement de plusieurs établissements scolaires, répartis en sept lots pour les lycées et sept lots pour les Collèges d'Enseignement Moyen (CEM).

Les lycées concernés sont Abdelhamid Benbadis et Fatma Nouioua à Constantine, Massinissa et Moha-

med Dhib à El Khroub, Rabah Bitat à Didouche Mourad, et Technicum Ahcene Bourfaà à Hamma Bouziane. Pour les collèges, les travaux toucheront les établissements El Aissoub Cherif et Belloucif Ali à Zighoud Youcef, CEM Abdellah Merghid et Saâd Guelil à Mendjeli, ainsi que Hamoudi Saïd, Abdelhamid Benbadis et Khadija Oum El Mounine à Constantine.

En ce qui concerne les écoles primaires, quatre lots sont prévus pour les établissements situés à Ali Mendjeli, notamment les écoles Hamlaoui Moussa, Boulhalais Lakhdar (UV10), Benelmadjat Abdelhamid (UV6) et Mahfoudhi Miloud (UV17).

# Le Sud global et nous

Parmi les composantes de la fragmentation actuelle de l'économie mondiale figure en bonne place la constitution de quasi-blocs fondés sur des proximités géographiques ou des convergences de valeurs ou d'intérêts. Le mouvement est accentué par la conjugaison de chocs systémiques (pandémie et guerres). D'après la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, le commerce intrabloc croît nettement plus vite que le commerce mondial.

Christian de Boissieu (\*)

L'écart pourrait durer quelques années. Le Sud global, malgré l'ambiguïté de la notion, est aujourd'hui l'image d'une solidarité entre des pays qui, si elle s'accroît, pourrait déboucher sur un vrai bloc. Les BRICS représentent l'avant-garde de ce Sud. Il est plus aisé de s'accorder sur ce que l'on ne veut pas que sur ce que l'on souhaite. Nombre de pays émergents rejettent la domination américaine et la prépondérance du dollar, les privilèges et les valeurs de l'Occident, les asymétries en faveur des pays avancés dans la gouvernance mondiale (G7, G20, organismes internationaux...). En fait, le Sud global, c'est avant tout aujourd'hui pour nous l'Est

(Russie, Chine, Inde) pas très global, dopé par la volonté de réagir aux sanctions contre la Russie et à leurs conséquences économiques et financières. Ces trois pays assurent de fait le leadership des BRICS, qui s'élargissent, passant de 5 à 10. Le processus d'extension se poursuivra sans doute, avec plus de pays latino-américains et africains (le vrai Sud pour nous). En s'élargissant, le groupe deviendra de plus en plus hétérogène, sous l'angle politique et économique. Les BRICS risquent de rencontrer le même défi que l'Europe : il est difficile de faire à la fois l'élargissement et l'approfondissement. Ils s'organisent. En créant leurs propres banques de financement et de développement pour échapper, un peu, aux fourches caudines du FMI et de la Banque mondiale. En installant leurs propres systèmes de paiements et de règlements, en dehors

de SWIFT. En promouvant leur commerce bilatéral, payé en monnaies locales pour éviter le dollar et les règles américaines. Mais toutes ces initiatives butent sur le principe de réalité : la concurrence est vive, à des tas d'égards, entre la Chine, la Russie et l'Inde, et, à la fin de la journée, le retour vers le dollar s'impose souvent... L'Occident aurait tort de négliger ces mouvements tectoniques. Il lui faut être proactif, en accélérant des rééquilibres légitimes dans ce qui tient lieu de gouvernance mondiale. L'entrée de l'Union africaine au G20 est une étape positive. Elle ne règle pas la question de la sous-représentation de l'Afrique, avec la seule Afrique du Sud au G20. Les pays européens devront accepter de se regrouper pour faire de la place au Nigeria, au Kenya, au Sénégal ou à la Côte d'Ivoire. Même évolution nécessaire à la tête des

institutions de Bretton Woods. Il est grand temps d'abandonner la règle non écrite depuis 1945 comme quoi l'Europe dirige le FMI et les Etats-Unis la Banque mondiale. Sans oublier que le Sud mérite d'être mieux valorisé dans des instances internationales plus techniques comme celles s'occupant de réglementation bancaire ou des marchés financiers. Dans ce monde fragmenté et conflictuel, le thème des Rencontres du Cercle des économistes à Aix-en-Provence en juillet prochain tombe à pic : « Relier les mondes. » Malgré tout, l'optimisme et le volontarisme restent de mise.

(\*) Professeur émérite à l'université Paris-I et vice-président du Cercle des économistes. Les Rencontres économiques d'Aix-en-Provence auront lieu du 5 au 7 juillet au parc Jourdan à Aix

Source : Les Echos

## Pour en finir avec le faux « péril jaune »

Jean-Marc Daniel (\*)

La France ne souffre pas d'une concurrence déloyale de la Chine, mais d'une demande excessive par rapport à sa production. Céder au protectionnisme la prive des vertus économiques du libre-échange.

De nos jours, dans le débat public, la défense du libre-échange passe pour incongrue. Elle est stigmatisée comme la traduction d'une incommensurable naïveté. Et donc, dans le discours dominant de la classe politique en France, la lucidité est assimilée à des votes contre les traités commerciaux – comme récemment celui du Sénat contre le CETA avec le Canada – et à la dénonciation récurrente de la duplicité économique chinoise. Cette situation n'est certes pas nouvelle. En 1863, Michel Chevalier, professeur d'économie au Collège de France et signataire, le 23 janvier 1860, du traité libéralisant le commerce entre la France et le Royaume-Uni, débat avec Victor Cousin. Celui-ci, considéré comme le philosophe français le plus en vue du moment, se veut un partisan du libéralisme, du moins sur le plan politique. Il clôt le débat par une formule devenue célèbre : « Je comprends qu'un économiste soit partisan du libre-échange, mais un patriote se doit d'être pour la protection » ! Quant aux rapports plus spécifiques avec la Chine, en inventant l'expression de « péril jaune », certains intellectuels du XIXe siècle finissant réclamaient déjà des mesures de protection. L'écrivain Paul Bourget résumait ainsi les arguments en faveur de

droits de douane élevés sur les produits chinois : « L'ouvrier à cinq sous est naturellement vainqueur de l'ouvrier à cinq francs », sachant que l'ouvrier à cinq sous était chinois et celui à cinq francs français. Commentant cette phrase, l'économiste Jacques Novicow soulignait les bienfaits du commerce avec la Chine : « Le bon marché du salaire asiatique a pour résultat une diminution du prix des produits. Or tous les hommes, dans la pratique journalière, affirment à l'unisson que le bon marché est un bien et la cherté un mal. Les doctrinaires et les pessimistes seuls ne sont pas de cet avis. » Bien que le propos de Novicow reste pertinent, nos dirigeants ne cessent de dénoncer la « concurrence déloyale » chinoise. Ils refusent d'admettre le constat selon lequel l'adhésion de la Chine à l'OMC (l'Organisation mondiale du commerce), a apporté chaque année aux ménages français un pouvoir d'achat supplémentaire d'environ 1.000 euros.

### Les thèses nocives de Trump

Quant au bilan en termes d'emplois de cette adhésion, qui exigerait selon eux des actions protectionnistes, il est facile de voir que les nouveaux débouchés qui en sont issus ont largement compensé les pertes dues au surcroît de concurrence. En effet, la suppression nette d'emplois est in fine évaluée à environ cent mille. Et ce sans tenir compte des emplois créés par ailleurs grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat. Il serait temps de comprendre que les thèses à la Victor Cousin ou à la Paul

Bourget, pour séduisantes qu'elles soient sur le plan littéraire, sont fallacieuses. En avril 2017, 25 prix Nobel d'économie rappelaient la nocivité de ces thèses, alors portées par un Donald Trump nouvellement élu, en écrivant : « Les politiques isolationnistes et protectionnistes et les dévaluations compétitives, toutes menées au détriment des autres pays, sont de dangereux moyens d'essayer de générer de la croissance. » En réalité, la France ne souffre pas d'une concurrence déloyale de la Chine mais d'une demande excessive par rapport à sa production. C'est pour cela qu'elle accumule les déficits extérieurs, dont la conséquence la plus immédiate est un transfert de moyens financiers à ses fournisseurs et plus généralement au reste du monde. Comme elle ne parvient pas à vendre assez pour couvrir le coût de ses importations, elle se vend, ses partenaires commerciaux utilisant le produit de leurs ventes réalisées sur son territoire pour acheter son patrimoine. L'excédent extérieur net de la France, c'est-à-dire la différence entre la valeur de ce que les Français détiennent à l'étranger et celle de ce que les étrangers détiennent en France, ne cesse ainsi de se détériorer. En 2001, il était légèrement négatif (- 40 milliards d'euros, soit 2,7 % du PIB). Depuis, pour combler le déficit systématique de sa balance des paiements courants, la France, se proclamant « attractive », a creusé son avoir extérieur net. Il était début 2023 de - 630 milliards. Or les investisseurs étrangers qui détiennent cet « avoir extérieur net » en réclament légitimement la rémunération. C'est-à-dire que toute installation en France d'une en-

treprise étrangère initie un processus de prélèvement sur la production du pays et donc, de baisse future du pouvoir d'achat. Nos dirigeants usent et abusent de deux mots – « souveraineté » et « attractivité » – pour justifier une politique économique extérieure en fait désastreuse. Désastreuse, car le protectionnisme mené au nom de la souveraineté ampute le pouvoir d'achat de la génération présente. Désastreuse, car les appels systématiques en faveur de l'investissement direct étranger en France au nom de l'attractivité préparent l'amputation du pouvoir d'achat des générations futures. Pour obtenir vraiment de la croissance et garantir des gains de pouvoir d'achat, il faut revenir à Michel Chevalier et redécouvrir ses recommandations pour redresser la France juste après la défaite de 1871 : « La substance de la science économique, c'est qu'une nation parvient infailliblement à la prospérité, si elle adopte pour base de son économie le programme qui se résume en ces mots : le travail, l'épargne, l'instruction, la liberté ». Aujourd'hui, appliquer ce programme implique deux décisions essentielles : défendre la concurrence nationale et internationale car elle s'identifie sur le plan économique à la liberté et au pouvoir d'achat ; réduire le déficit budgétaire afin que l'épargne ainsi libérée retrouve son rôle de financement de l'investissement privé à la place des fonds étrangers.

(\*) Professeur émérite à ESCP Business School, diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'ENSAE et de l'IEP Paris

Source : Les Echos

EGYPTE

## Vers la construction d'un parc éolien de 10 GW

D'une valeur dépassant les 10 milliards de dollars, ce projet éolien devrait être à terme l'un des plus grands au monde, renforçant considérablement la capacité renouvelable de l'Égypte.

La plateforme de développement et d'investissement axée sur les infrastructures durables, Hassan Allam Utilities, a annoncé le mercredi 15 mai la signature, aux côtés des sociétés d'énergies renouvelables Masdar et Infinity Power avec qui elle forme un consortium, d'un accord d'accès au territoire avec le gouvernement égyptien, pour un parc éolien terrestre de 10 GW.

L'accord donne au consortium l'accès à une zone de 3025 km<sup>2</sup> située à West Suhag, et lui permettra de mener les études de développement nécessaires à l'avancement du projet. Ces études comprendront des campagnes de mesure des ressources, des études géotechniques et topographiques, ainsi que des études environnementales.

« La signature de l'accord d'accès au territoire pour le projet de parc éolien de 10 GW avec nos partenaires estimés, Infinity Power et Masdar, marque un tournant décisif dans l'évolution de l'Égypte vers un avenir plus durable. Cette initiative souligne notre engagement en faveur de l'énergie propre et de la responsabilité environnementale, et nous sommes fiers de participer à ce projet transformateur qui aura un impact positif sur le paysage énergétique de notre pays et au-delà », a déclaré Amr Allam, codirecteur général de Hassan Allam Holding.

Pour rappel, les trois entreprises qui forment ce consortium sont également impliquées dans plusieurs autres projets d'énergies renouvelables en Égypte. Masdar et Hassan Allam Utilities ont d'ailleurs signé des accords avec les autorités égyptiennes pour des projets de développement d'hydrogène vert.

## GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN TUNISIE

# Un phénomène néfaste qui coûte cher

“Le gaspillage alimentaire est plus dangereux que les pertes alimentaires parce qu'il touche toute la chaîne de valeur”, a affirmé Darine Doggui, directrice à l'INC.

Le coût du gaspillage alimentaire s'élève à 570 millions de dinars par an, a fait savoir Darine Doggui, directrice des recherches et des analyses à l'Institut national de la consommation (INC), dans son intervention lors de la journée récemment organisée par le ministère de l'Agriculture à l'occasion de la Journée nationale de l'agriculture. La directrice a ajouté que le gaspillage alimentaire représente 5% des dépenses alimentaires des ménages.

En effet, le gaspillage alimentaire concerne toute denrée alimentaire destinée à la consommation humaine qui est dégradée, perdue ou jetée à différents stades de la chaîne alimentaire, allant de la production jusqu'à la consommation passant par la transformation et la distribution. C'est un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur partout dans le monde : le tiers de la production alimentaire mondiale est gaspillé ou perdu.

En Tunisie, ce fléau trouve son origine dans les nouveaux modes de consommation que les Tunisiens ont adopté. Entre achat excessif, mauvaise conservation des aliments

et abondance des plats préparés, les raisons du gaspillage sont diverses. “Le gaspillage est plus dangereux que les pertes parce qu'il touche toute la chaîne de valeur. En jetant une tomate gâtée, il ne s'agit pas uniquement de perdre quelques centaines de milligrammes mais plutôt de perdre 13 litres d'eau et toutes les ressources utilisées tout au long de la chaîne de valeur pour produire cette tomate et, de plus, on n'a pas respecté les efforts des agriculteurs qui travaillent à la sueur de leurs fronts. Il est devenu éthiquement incorrect de gaspiller les produits alimentaires”, a commenté Doggui.

La responsable a ajouté qu'avec 900.000 baguettes jetées chaque jour, le pain figure parmi les produits les plus gaspillés par les familles tunisiennes. “Les céréales sont des produits subventionnés et malgré cela on se permet de les gaspiller. En même temps, nous sommes de grands consommateurs de pain. Le Tunisien consomme 73 kg de pain par an. Il faut lutter contre la surconsommation du pain et son gaspillage, notamment avec la prolifération des maladies non transmissibles telles que l'obésité, l'hypertension...”, a-t-elle indiqué, précisant que, paradoxalement, le mois de Ramadan, qui est censé être une source de spiritualité, est devenu le mois de gaspillage alimentaire par excellence.

La responsable a ajouté que dans un contexte d'épuisement des ressources naturelles, il est aujourd'hui impératif de lutter contre le gaspillage alimentaire. “Il y a une notion importante qu'il faut souligner, à savoir le jour du dépassement. Il marque la date symbolique où les êtres humains sont supposés avoir consommé l'ensemble des ressources renouvelables que la planète est capable de leur prodiguer, en une année.

En 2023, le jour du dépassement a eu lieu le 2 août. A partir du 3 août, l'humanité vit à crédit. Si on continue avec les modes de consommation actuels, nous aurons besoin de 1,7 planète pour pouvoir survivre. Or, nous n'avons pas de plan B, parce qu'on n'a pas d'autres planètes sur lesquelles on peut vivre, il faut lutter contre le gaspillage”, a-t-elle précisé.

## MAURITANIE

# Signature d'une convention de partenariat entre le ministère de l'agriculture et dix conseils régionaux

Le ministre de l'agriculture, M. Memma Ould Beibatta, a signé, jeudi soir, dans les locaux du ministère à Nouakchott, avec les bénéficiaires, la convention en vertu de laquelle dix wilayas de l'intérieur bénéficieront du processus de « mécanisation agricole », lancé récemment par le ministère lors de la visite de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazi,

à la wilaya de l'Asaba, à Nouakchott. Cette initiative vise à créer un climat favorable au développement de la production agricole, en soutenant les agriculteurs et en leur fournissant des machines agricoles qui leur permettent d'augmenter leur production dans ce domaine, avec la qualité requise. L'accord a été signé lors de la visite du président avec trois conseils régionaux, et au-

jourd'hui le processus s'est achevé avec la signature des sept conseils régionaux restants. Les bénéficiaires de cette convention sont les conseils régionaux du Trarza, Gorgol, Brakna, Guidimaga, Assaba, Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Tagant, Adrar et Inchiri. Le ministre a passé en revue, avec les bénéficiaires, les objectifs du processus et son importance pour le secteur, soulignant que toutes les fa-

cilités nécessaires seront fournies pour obtenir les résultats souhaités. Il a exprimé l'entière disposition du département à résoudre toutes les questions soulevées. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'agriculture et d'un certain nombre de responsables du secteur.

## ABOU DABHI

# Les actifs sous gestion du fonds d'Abu Dhabi Mubadala augmentent à 302 milliards de dollars

Les actifs gérés par le fonds souverain d'Abu Dhabi Mubadala ont augmenté de 9,5 % l'année dernière pour atteindre 1,11 trillion de dirhams (302,2 milliards de dollars), a-t-on appris vendredi.

Mubadala Investment Company est le deuxième fonds d'État d'Abu Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis (EAU), derrière Abu Dhabi Investment Authority (ADIA).

“Mubadala a renforcé son rôle d'invest-

tisseur mondial en déployant des capitaux opportunistes en Amérique du Nord, en Asie et en Europe dans des secteurs clés pour la croissance régionale”, a déclaré le fonds d'État dans un communiqué.

“Les investissements visant à accélérer la transformation de l'économie des EAU grâce à l'innovation basée sur l'IA dans des secteurs tels que les soins de santé et la technologie spatiale sont restés au cœur de la stratégie de Mu-

badala.”

Le fonds de richesse a également déclaré des recettes de 99 milliards de dirhams l'année dernière, soit une baisse d'environ 6,6 % en glissement annuel, qui, selon lui, comprenait “des désinvestissements de certains actifs hérités et le recyclage du capital dans des domaines d'investissement prioritaires”. La société a déclaré des recettes de 106 milliards de dirhams en 2022.

Elle a déployé 89 milliards de dirhams

dans des secteurs tels que la technologie, l'infrastructure numérique, les sciences de la vie, les énergies renouvelables et le crédit privé.

La composition de son portefeuille est restée globalement similaire d'une année sur l'autre, a déclaré Mubadala, avec 38% d'investissements directs et indirects dans le capital-investissement, 25% dans les marchés publics et 16% dans l'immobilier et l'infrastructure.



## EN AFRIQUE

# 69% des banques s'estiment fortement exposées au risque de change

Le rapport souligne que l'exposition des banques africaines au risque de change découle essentiellement de l'asymétrie créée par la mobilisation par ces établissements de financements en devises fortes et l'octroi de prêts en monnaies locales.

Environ 60% des banques africaines pensent que les produits financiers visant à réduire leur exposition aux fluctuations du marché des changes à l'instar des contrats à terme et des swaps de devises sont coûteux, selon un rapport publié le 23 avril 2024 par le Partenariat Making Finance Work for Africa (MFW4A), une initiative lancée en 2007 par le G8 pour soutenir le développement des systèmes financiers en Afrique.

Intitulé « FX risk in the African Banking sector : Survey report », le rapport se base sur une enquête menée entre juillet et décembre 2023 auprès de 31 banques et 5 institutions financières non bancaires (IFNB) opérant dans les diverses sous-régions du continent (19 en Afrique de l'Ouest, 7 en Afrique australe, 6 en Afrique de l'Est, 3 en Afrique du Nord et 1 en Afrique centrale). 69% de ces institutions reconnaissent qu'elles sont fortement exposées au risque de change, qui découle essentiellement de l'asymétrie créée par la mobilisation par ces établissements de financements en devises fortes et l'octroi de prêts en monnaies locales.

En général, ces banques mobilisent des financements en dollar américain et/ou en euro auprès des investisseurs internationaux, des institutions financières multilatérales ou encore des institutions de financement du développement (IFD), alors que leurs prêts sont principalement libellés en monnaies locales.

La majorité des institutions interrogées (58%) accordent des prêts libellés en monnaie locale et en devise étrangère, alors que 36% prêtent uniquement en monnaie locale et 6% ne prêtent qu'en devises étrangères. Ces dernières opèrent dans des pays où l'économie est fortement « dollarisée », comme le Soudan du Sud et la Somalie.

Toutefois, 65% des banques et des IFNB qui prêtent en devises étrangères, déclarent que moins de 25% seulement de leur portefeuille de prêts est libellé dans ces devises.

Du côté du passif, plus d'un tiers des institutions interrogées affirment que 50% ou plus de leurs fonds et dépôts sont libellés en devises fortes, et un cinquième disent que la proportion de leurs avoirs en devises étrangères se situe entre 25 et 50%. Il apparaît ainsi que la proportion de financements et de dépôts collectés en devises fortes est bien plus élevée que celle des prêts libellés en devises étrangères, ce qui entraîne un important écart entre les actifs et les passifs en devises étrangères. Conséquence : les financements obtenus en devises fortes sont principalement convertis en prêts en monnaies locales.

## Problèmes de solvabilité

Elaboré en collaboration avec le Currency Exchange Fund (TCX), un fonds créé en 2007 par plusieurs institutions de financement du développement et pays donateurs pour fournir à ses membres et à leurs clients des solutions de couverture contre le risque de change inhérent à leurs opérations dans les pays en développement, le rapport indique que l'utilisation des ressources mobilisées en devises fortes pour accorder des prêts en monnaies locales peut avoir des impacts négatifs sur la solvabilité des banques africaines. Celles-ci pourraient, en effet, rencontrer des difficultés de remboursement, en raison de l'appréciation des devises fortes dans lesquelles elles ont mobilisé une importante partie de leurs ressources par rapport aux monnaies locales. Sur les 36 institutions financières africaines couvertes par l'enquête, 22

ont d'ailleurs vu la monnaie du pays dans lequel elles opèrent se déprécier par rapport aux devises fortes au cours des dernières années, et 18 ont rencontré des difficultés à rembourser des dettes libellées en devises étrangères. Les principaux outils utilisés par les banques africaines pour surveiller leur risque de change sont les systèmes de suivi et les logiciels d'analyse de marché. Elles procèdent également à des évaluations et à des tests réguliers de leur risque de change. Seulement 25% des banques et des IFNB gèrent le risque de change en utilisant des stratégies de couverture. Celles-ci impliquent l'utilisation d'instruments de couverture contre les effets négatifs des fluctuations attendues des devises, dont les contrats à terme, les options de change et les swaps de devises. La principale raison de la faible utilisation de ces instruments demeure leur coût élevé, qui pousse la majorité des banques à tenter de gérer tant bien que mal le risque de change en interne. Pour aider ces institutions à gérer le risque de changement plus efficacement, le rapport recommande aux régulateurs et aux décideurs de prendre des initiatives pour favoriser un environnement propice à la croissance des marchés de capitaux africains et d'établir de nouvelles règles prudentielles portant sur limites des positions nettes ouvertes (PNO) des banques commerciales ainsi que sur les plafonds des prêts et des avoirs en devises fortes. Les investisseurs internationaux, les institutions financières multilatérales et les institutions de financements du développement sont, quant à eux, appelés à améliorer les offres de financement en monnaie locale aux banques africaines, qui devraient à leur tour renforcer leurs capacités internes en investissant dans des programmes de formation et en participant à des plateformes de collaboration.

## POUR SUBVENTIONNER LE TABAC EN 2024/2025 EN TANZANIE

### Le gouvernement prévoit cinq millions \$

En Tanzanie, le tabac est l'une des principales cultures de rentes avec la noix de cajou et le coton. Après une excellente campagne 2023/2024, l'appareil productif doit faire face cette année à d'importants vents contraires. En Tanzanie, le gouvernement souhaite affecter un budget de 13 milliards de shillings (5

millions \$) à la subvention de l'achat à cout réduit des intrants pour la culture du tabac en 2024/2025. C'est ce qu'a révélé Hussein Bashe, ministre de l'Agriculture le 15 mai. Pour expliquer cette décision, le responsable met en avant les épisodes d'inondations survenus en avril dernier, qui ont dévasté les champs et

obligent les agriculteurs à appliquer une deuxième fois les engrais à leur culture. « Nous travaillons actuellement sur la base de données des producteurs de tabac afin d'identifier ceux qui ont droit à la subvention », précise M. Bashe. Pour le compte de la campagne de 2024/2025, le gouvernement cible

une récolte de 200 000 tonnes de tabac, soit en hausse de 63% par rapport à la campagne précédente. Il convient de noter que la Tanzanie est devenu le 2ème producteur africain de tabac après le Zimbabwe en 2023 en supplantant le Malawi et le Mozambique avec une production record de près de 123 000 tonnes.

## TCHAD

### Le projet de fibre optique transsaharienne accuse du retard

Les travaux de la composante tchadienne de la Dorsale transsaharienne à fibre optique ont été lancés en mai 2023. Le projet a été confié au Groupement CGPS/LORYNE et devait durer dix mois.

Boukar Michel, ministre tchadien des Télécommunications et de l'Economie numérique, déplore la lenteur des travaux de la composante Tchad de la Dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS). Le membre du gouvernement a fait cette remarque le mercredi 15 mai

lors d'une visite de suivi et d'évaluation sur les sites du chantier à Massaguet et à Massakory. « Le constat est que le travail n'avance pas et ce déplacement nous emmènera probablement à prendre une décision drastique malheureusement. Je ne suis pas totalement satisfait », a déclaré le ministre.

Les travaux de la composante tchadienne de la DTS ont été lancés en mai 2023 et devaient durer dix mois. Le projet est composé d'une route de 559 km jusqu'à la frontière nigérienne et d'un ré-

seau métropolitain de 50 km à Ndjamena. Sa réalisation devrait coûter 20,5 milliards de francs CFA (33,9 millions \$). Il est financé par l'Union européenne et la Banque africaine de développement (BAD). L'Etat tchadien contribue à hauteur de 1,6 milliard FCFA.

La pression que met le gouvernement tchadien pour la réalisation de l'infrastructure à fibre optique traduit la place importante que l'exécutif accorde au numérique dans le cadre du développement socioéconomique du Tchad. La fi-

nalisation du projet devrait permettre d'améliorer la couverture et la qualité des services de connectivité fournis aux populations, aux entreprises et aux administrations publiques.

Pour rappel, le Tchad comptait 4,18 millions d'abonnés aux services Internet au début de l'année 2024 pour un taux de pénétration de 22,5%, selon la plateforme de données DataReportal. La même source indique que le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était de 13 millions.

## CONGO

### Croissance économique attendue en moyenne à 5,9% en 2024-25

La bonne tenue des secteurs pétrolier et hors pétrole sera le catalyseur de la croissance de l'économie du Congo-Brazzaville qui devrait s'établir à un taux de 5,3% cette année. La République du Congo pourrait enregistrer une croissance économique de 6,4% en 2025, contre 5,3% estimée pour 2024. C'est ce que révèle le rapport d'avril 2024 sur les perspectives économiques publié par la Direction générale de l'économie (DGE).

Cette progression serait attribuée à une reprise notable des activités dans les secteurs pétrolier et hors pétrole. Le secteur pétrolier, en particulier, devrait croître de 5,9% en 2024. Cela est principalement dû à l'entrée en production du champ Holmoni, avec une capacité attendue de 1 020 000 barils par an, ainsi qu'à la montée en puissance du champ Boatou, entre autres facteurs.

Du côté du secteur hors pétrole, un regain d'activité est anticipé, notamment dans le secteur primaire. Les branches agriculture, élevage, chasse et pêche devraient connaître des taux de croissance de 6,3% en 2024 et de 8,7% en 2025. Par ailleurs, le secteur secondaire devrait croître à une moyenne de 6,4% sur la période 2024-2025, soutenu par les industries manufacturières, la production et la distribution d'eau et d'électricité, ainsi que les travaux publics.

Le secteur tertiaire, incluant les activités commerciales, de restauration et hôtelière, devrait également bénéficier de cette dynamique positive avec une croissance prévue de 5,8% en 2024 et de 6,7% en 2025. Cette augmentation est en grande partie due à la performance des secteurs agricole et industriel.

Le gouvernement congolais mise sur plusieurs initiatives pour soutenir cette croissance. La mise en œuvre du programme économique et financier dans le cadre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international (FMI) et l'accélération du Plan national de développement (PND) 2022-2026 sont considérées comme des facteurs clés influençant favorablement ces perspectives économiques. Toutefois, les prévisions du FMI pour la République du Congo sont plus conservatrices, avec une estimation de croissance de 4,4% pour 2024 et de 3,2% pour 2025.

## BOURSE DE NEW YORK

# Wall Street en baisse, le Dow Jones à un pic historique en séance

La Bourse de New York a fini en baisse jeudi, lors d'une séance marquée par le niveau historique atteint par le Dow Jones avant de se replier, des données montrant un ralentissement de l'inflation ayant alimenté un temps les espoirs d'une baisse des taux, en plus de solides résultats trimestriels d'entreprises.

L'indice Dow Jones a cédé 0,10%, ou 38,62 points, à 39.869,38 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 11,05 points, soit 0,21%, à 5.297,10 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 44,07 points (0,26%) à 16.698,32 points. Le Dow Jones a franchi un cap historique en dépassant les 40.000 points, loin du creux connu en octobre 2022, dans un contexte de croissance de l'économie américaine malgré les taux d'intérêt élevés mis en place par la Réserve fédérale (Fed) pour contrôler l'inflation.

Il a finalement vu ses gains s'effacer, de même que le S&P-500 et le Nasdaq, à la fin d'une séance en dents de scie. "L'environnement actuel semble se focaliser sur ce que la Fed pourrait faire ou non, étant donné que nous avons débuté l'année en anticipant que la Fed pourrait procéder à six baisses des taux, une hypothèse revue récemment à la baisse, avec une ou deux coupes attendues", a commenté Silas Myers, directeur général de Mar Vista Investment Partners, à Los Angeles. Selon des données de FedWatch, les investisseurs misent désormais sur deux

baisses de 25 points de base cette année. Les trois principaux indices de Wall Street avaient atteint mercredi des records de clôture après la publication d'un rapport montrant une hausse moins importante qu'attendu des prix à la consommation aux Etats-Unis en avril, suggérant que l'inflation était de nouveau en repli. Des données communiquées jeudi indiquent que le nombre d'inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis a reculé, même si la croissance du nombre d'offres d'emploi ralentit. "Plus nous avons des informations montrant un ralentissement de l'inflation et, en parallèle, une résilience de

l'emploi, plus cela est propice à soutenir les actions ou même initier des hausses telles que constatées ces deux derniers jours", a déclaré Silas Myers. La quasi-totalité des secteurs majeurs du S&P-500 ont fini la séance dans le rouge. Côté valeurs, parmi les mouvements à noter, la hausse de près de 7% de Walmart après que le détaillant a relevé ses prévisions de ventes et de bénéfice pour le nouvel exercice fiscal. A l'inverse, Deere a reculé de 4,7% à la suite d'une nouvelle révision à la baisse de sa prévision de bénéfice annuel. GameStop et AMC Entertainment, qui font partie des dénommés 'meme stocks', ont plongé.

## La Bourse de Tokyo finit en ordre dispersé, Hong Kong progresse

La Bourse de Tokyo a terminé vendredi en ordre dispersé après des commentaires prudents de responsables de la Réserve fédérale américaine (Fed), tandis que Hong Kong profitait d'annonces de Pékin pour relancer le secteur immobilier chinois. L'indice vedette de Tokyo, le Nikkei, a perdu 0,34% à 38.787,38 points mais a gagné 1,46% sur l'ensemble de la semaine. Et l'indice élargi Topix a gagné vendredi 0,3% à 2.745,62 points. La Bourse de Hong Kong gagnait 0,76% vers 06H45 GMT, réjouie notamment par de nouvelles mesures annoncées par le gouvernement chinois pour relancer le secteur immobilier du pays en crise. Le rachat par les autorités de logements non vendus ou non livrés, et la réduction de l'apport minimum pour un premier achat immobilier sont notamment prévus. La Bourse de Tokyo a été sensible elle à des déclarations de membres de la Fed,

qui ont laissé entendre jeudi qu'il ne fallait pas encore crier victoire sur l'inflation américaine, car elle est encore loin du niveau de 2% souhaité par la banque centrale américaine. La Fed ne paraît donc toujours pas pressée de commencer à baisser ses taux directeurs, ce qui a fait monter jeudi les taux obligataires américains et calmé les ardeurs à Wall Street.

### Le pétrole en hausse

Le dollar montait par rapport au yen, se négociant pour 155,67 yens vers 06H50 GMT contre 155,39 yens jeudi à 21H00 GMT. L'euro valait 169,04 yens, étant quasi stable par rapport à la veille, et coûtait 1,0859 dollar contre 1,0867 dollar jeudi à 21H00 GMT. Le pétrole était en hausse: vers 06H40 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,44% à 79,58 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,64% à 83,80 dollars.

## Les Bourses chinoises en ordre dispersé à l'ouverture

Les Bourses chinoises évoluaient sans direction claire vendredi 17 mai dans les premiers échanges, les investisseurs suivant de près de possibles baisses des taux d'intérêt américains et des résultats en hausse attendus dans le secteur technologique. À Hong Kong, l'indice Hang Seng prenait 0,77% à 19.525,12 points. À Shanghai, l'indice composite était en très léger recul, de 0,69 point à 3.121,71 points, tandis que la place de Shenzhen suivait la même tendance, cédant 0,10% à 1.762,98 points.

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 16 Mai 2024  
Valeur : 20 Mai 2024

BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	134.2330	134.2480
1	EUR EURO	145.9515	146.0215
1	GBP POUND STERLING	170.1737	170.2143
100	JPY JAPANESE YEN	86.9610	86.9764
1	CNY CHINESE YUAN	18.5996	18.6022
1	CHF SWISS FRANC	149.0650	149.1479
1	CAD CANADIAN DOLLAR	98.5413	98.5813
1	DKK DANISH KRONE	19.5641	19.5691
1	SEK SWEDISH KRONA	12.5716	12.5753
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12.5764	12.5813
1	AED UAE DIRHAM	36.5419	36.5539
1	SAR SAUDI RIYAL	35.7907	35.7966
1	KWD KUWAITI DINAR	437.2410	437.4324
1	TND TUNISIAN DINAR	42.8059	43.2361
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.4379	13.4394
1	LYD LIBYAN DINAR	27.4225	27.5629
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.5343	3.5347
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	177.6371	177.6371

## L'Europe ouvre dans le rouge avant l'inflation, doutes sur les taux

Les principales Bourses européennes sont en baisse vendredi en matinée alors que le marché attend les chiffres définitifs de l'inflation en zone euro pour le mois d'avril. À Paris, le CAC 40 perd 0,32% à 8.162,58 points vers 07h50 GMT. À Londres, le FTSE 100 fléchit de 0,12% et à Francfort, le Dax décline de 0,34%. L'indice EuroStoxx 50 abandonne 0,29%, le FTSEurofirst 300 0,18% et le Stoxx 600 0,22%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une ouverture quasiment stable pour le Dow Jones, le Standard & Poor's 500 et le Nasdaq au lendemain d'une séance en dents de scie marquée par des mises en

garde de deux membres imminents de la Fed, John Williams et Thomas Barkin, sur le calendrier des baisses de taux anticipées par les marchés. Isabel Schnabel, membre de la Banque centrale européenne (BCE), citée par le quotidien Nikkei, a pour sa part appelé à la prudence sur une réduction des coûts d'emprunt en zone euro au-delà de juin, ce qui fait remonter les rendements obligataires dans le bloc. Sur le Stoxx 600 paneuropéen, les secteurs sensibles aux fluctuations sur les taux comme les nouvelles technologies (-0,86%) et l'immobilier (-0,63%) accusent parmi les plus fortes baisses.

Le marché attend à 09h00 GMT les données définitives pour le mois d'avril des prix à la consommation en zone euro. Le consensus Reuters prévoit un ralentissement à 0,6% sur un mois et une stagnation à 2,4% sur un an. Plusieurs publications d'entreprises en Europe rythment par ailleurs les échanges, avec notamment le secteur européen du luxe (+0,89%) et celui des biens de consommation personnelle (+0,29%) qui sont bien orientés après les résultats trimestriels de Richemont. Le propriétaire suisse des marques Cartier et Van Cleef & Arpels, qui a par ailleurs annoncé la promotion de Nicolas Bos au poste de direc-

teur général du groupe, bondit de 5,82%. LVMH (-0,19%), Hermès (-0,21%) et Kering (-0,51%) sont cependant le rouge. Scor plonge de 8,57% après ses résultats trimestriels, tandis qu'Engie recule de 1,58% après un premier trimestre décevant marqué par la baisse des prix de l'énergie. Carmat, qui a annoncé vendredi avoir levé un total de 16 millions d'euros, dévise de 25,28%. GSK, lui, abandonne 0,78% après avoir annoncé avoir levé 1,25 milliard de livres (1,45 milliard d'euros) via la cession du solde de sa participation dans le groupe de santé Haleon.

## CHINE

# Pékin adopte des mesures pour relancer le secteur immobilier en crise

À travers le pays, des quartiers entiers de logements non terminés sont désormais à l'abandon, suscitant la colère des acheteurs qui bien souvent doivent payer à l'avance leur appartement ou maison.

Face à la crise de l'immobilier, le gouvernement chinois a annoncé ce vendredi des mesures ambitieuses. Pékin veut notamment racheter des logements non vendus ou non livrés et réduire l'apport minimum nécessaire à 15% pour un premier achat immobilier. Le secteur du logement et de la construction représente plus d'un quart du PIB de la deuxième économie mondiale, mais il souffre depuis 2020 d'un durcissement des conditions d'accès au crédit pour les promoteurs immobiliers, afin de réduire leur endettement. Ce durcissement a poussé certains promoteurs au bord de la faillite (Evergrande, Country Garden...) tandis que les prix en chute dissuadent les Chinois d'investir dans la pierre.

À travers le pays, des quartiers entiers de logements non terminés sont désormais à l'abandon, suscitant la colère des acheteurs qui bien souvent doivent payer à l'avance leur appartement ou maison. Sous pression, le gouvernement chinois a tenu une vidéoconférence sur le sujet vendredi, a rapporté l'agence d'État Chine Nouvelle. Des représentants des autorités locales, du secteur immobilier, de la construction, des banques et de l'organisme de régulation ont participé à cette réunion, selon l'agence Bloomberg. «Des efforts importants doivent être déployés pour promouvoir le traitement des projets de logements classés comme étant en cours de construction, qui ont été vendus et qui rencontrent des difficultés à être livrés», a déclaré lors de cette réunion le vice-Premier ministre chinois He Lifeng, selon Chine Nouvelle. «Dans les villes où il existe un grand nombre de logements, les autorités peuvent passer des commandes et acheter certains de ces logements à des prix raisonnables afin de les

utiliser comme logements abordables», a-t-il ajouté. Aucun détail n'a été donné sur le nombre de logements qui seraient ainsi rachetés.

## «Signaux très positifs»

«Les collectivités locales concernées devraient gérer correctement les propriétés résidentielles inoccupées ainsi transférées en les reprenant, en les achetant (...) afin d'aider les sociétés de logement qui ont des difficultés financières à résoudre leurs problèmes», a plaidé le vice-Premier ministre. Autre mesure annoncée : la réduction de l'apport minimum nécessaire pour un premier achat immobilier. «Les taux minimaux d'apport pour les prêts hypothécaires aux particuliers seront abaissés à 15% minimum pour l'achat d'un premier logement et à 25% pour l'achat d'un deuxième», a rapporté l'agence d'État Chine Nouvelle, citant la Banque centrale et l'Administration nationale de réglementation financière.

Ces mesures apparaissent comme les plus ambitieuses adoptées par Pékin pour tenter de relancer le secteur immobilier, dont la crise pèse sur la relance de son économie. «Ce sont les taux d'apport et d'intérêt les plus bas de l'histoire», a commenté Yan Yuejin, directeur de recherche de l'Institut de recherche Yiju, un centre de réflexion. «Ces mesures envoient des signaux très positifs et seront très utiles pour relancer l'humeur du marché», a-t-il ajouté, se disant «très optimistes quant aux effets potentiels qu'elles auront sur le marché de l'immobilier». Le Conseil d'État - plus haute instance gouvernementale chinoise - a invité la presse à un briefing à 16H00 (08H00 GMT) auquel participeront des membres du ministère du Logement, de

l'organisme de régulation et de la Banque centrale.

## Actions en hausse

Les actions des promoteurs chinois ont grimpé à Hong Kong ces derniers jours dans l'espoir de nouvelles mesures de relance du secteur. Les annonces de vendredi sont «inattendues et positives pour les actions du secteur immobilier», a indiqué à Bloomberg Jeff Zhang, analyste de l'entreprise de gestion d'actifs Morningstar à Hong Kong. Vendredi, les titres du groupe Agile ont bondi de 13,5%, ceux de CIFI Holdings ont pris 4,1%, ceux de Fantasia ont gagné 10,5% et ceux de Sino-Ocean Group ont monté de 7%. Longfor et China Vanke ont vu leurs actions progresser de plus de 4%, après avoir bondi de 15 et 16% respectivement jeudi. Le secteur immobilier chinois «est toujours dans une période d'ajustement», a reconnu vendredi, lors d'une conférence de presse, Liu Aihua, porte-parole et cheffe économiste du Bureau national des statistiques (BNS). Les chiffres officiels publiés vendredi ont montré que les prix et le volume de ventes dans le pays ont continué de baisser en avril. Selon ces mêmes chiffres, la production industrielle en Chine a accéléré en avril, mais les ventes de détail ont ralenti, symptôme d'une reprise économique encore difficile. Jusque-là, les mesures de soutien de Pékin au secteur n'ont eu que peu d'effets. Mais les économistes de la banque HSBC se montrent désormais plus optimistes: «Le plan de stabilisation de l'immobilier chinois est en cours», écrivent-ils vendredi. «Plus le plan d'intervention sera rapide et audacieux, plus il sera efficace», ajoutent-ils.

## PORTUGAL

## Grève des fonctionnaires pour des hausses de salaires

Plusieurs écoles étaient fermées vendredi au Portugal, tandis que les hôpitaux et les tribunaux tournaient au ralenti en raison d'une journée de grève nationale des fonctionnaires, qui réclament de meilleures conditions de travail et des hausses de salaires. Les grévistes réclament notamment des hausses de salaires «d'au moins 15%, avec un minimum de 150 euros par salarié», a expliqué le coordinateur du Front commun des syndicats de l'administration publique, Sebastiao Santana, à l'agence de presse Lusa. Une manifestation prévue dans l'après-midi pourrait rassembler des milliers de protestataires devant le ministère des Finances, selon les syndicats. Le mouvement social de jeudi est le plus important auquel a été confronté jusqu'ici le nouveau gouvernement de droite modérée, entré en fonction après les élections législatives de début mars qui ont mis fin à huit années de pouvoir socialiste. Les enseignants et les forces de l'ordre étaient déjà les catégories professionnelles les plus mobilisées, et le Premier ministre Luis Montenegro s'est engagé pendant la campagne à lancer des discussions visant à répondre à leurs revendications. «Les négociations ont progressé, mais nous sommes encore loin de pouvoir parler d'un accord», a estimé Mario Nogueira, le responsable du principal syndicat enseignant, Fenprof. Les discussions avec les forces de l'ordre s'avèrent également difficiles, les propositions du gouvernement ayant jusqu'ici été jugées insuffisantes par les représentants des policiers et des gendarmes. Le nouvel exécutif a hérité d'une situation financière marquée par un excédent public historique de 1,2% du PIB en 2023, mais il a aussitôt mis en garde contre une détérioration des comptes publics. «Nous sommes passés d'un excédent de 1,2 milliard d'euros en janvier» à «un déficit de près de 600 millions d'euros» en mars, a annoncé début mai le ministre des Finances, Joaquim Miranda Sarmento.

## POUR RACHETER TIKTOK AUX ÉTATS-UNIS

## Le milliardaire Frank McCourt lance un consortium

L'initiative Project Liberty, lancée par l'entrepreneur Frank McCourt, a annoncé mercredi vouloir racheter les activités américaines de TikTok. Un achat hypothétique car le groupe chinois n'est pas vendeur.

Décidément, le milliardaire Frank McCourt a de nombreuses cordes à son arc. L'entrepreneur américain, promoteur immobilier, est propriétaire du Marathon de Los Angeles et de l'Olympique de Marseille, racheté en 2016. Mais il a aussi à cœur de changer internet et les usages qui en sont faits. Il plaide depuis plusieurs années pour une refonte des réseaux sociaux et la réparation d'un modèle "irréparablement brisé", qui encourage selon lui la

course au clic et la désinformation. Mercredi 15 mai, il annonce via Project Liberty, l'initiative qu'il a lancée pour un internet plus ouvert et plus décentralisé, construire un consortium pour racheter TikTok aux États-Unis. "Les fondements de notre infrastructure digitale sont cassés, et il est temps de les réparer. Nous devons faire plus pour préserver la santé et le bien-être de nos enfants, familles, démocratie et société", annonce Frank McCourt dans le communiqué du site.

"Cette acquisition serait une opportunité incroyable de propulser une alternative au modèle tech actuel qui domine internet."

L'offre porterait sur les activités de la plateforme aux États-Unis, que le

groupe chinois Bytedance est contraint de vendre pour se mettre en conformité avec la loi promulguée par Joe Biden. En cas de non-cession, le réseau se verrait banni du territoire américain. Donner aux utilisateurs le contrôle sur leurs identités et leurs données numériques

Au cœur des préoccupations de Frank McCourt: permettre aux utilisateurs d'exercer davantage de contrôle sur leur identité et leurs données numériques. Le tout en migrant vers un nouveau protocole open source. C'est tout le design de la plateforme et son fonctionnement qui seraient revus.

Le consortium embarque, selon le communiqué, de nombreuses personnes morales et physiques. Il s'appuie

sur un partenariat avec Guggenheim Securities, l'activité de banque d'investissement et de marché de capitaux Guggenheim Partners, et un des plus grands cabinets d'avocats, Kirkland & Ellis. Il implique également des experts techniques, des universitaires, des communautés et parents engagés, des activistes.

Quel serait le montant d'une telle acquisition le cas échéant ? Interrogé par le Figaro, le directeur de Project Liberty, TomicaHilleman parle d'une "transaction financière conséquente", tout en précisant: "Il est trop tôt pour évoquer un prix, car nous ignorons encore le périmètre exact d'une telle vente".

## DACIA STEPWAY

# Un designer bien inspiré a déjà imaginé la future Sandero 4

Un designer coréen a cogité une Dacia Stepway Concept dont la robe réaliste ne semble guère éloignée de celle de la future Sandero 4 Stepway qui devrait d'ailleurs se nommer Dacia Stepway tout court.

**N**ous vous en parlions il y a peu, la quatrième génération de la Dacia Sandero qui arrivera dans la gamme en 2028 cassera le moule établi depuis la première mouture née en 2007. En deux décennies, le best-seller de la firme roumaine du groupe Renault a parfaitement trouvé ses marques. Ce nouvel opus ratissera très largement et s'aventurera dans l'univers des citadines électrique. Tandis que de son côté la déclinaison Sandero Stepway fera sécession et deviendra un modèle à part entière : la Dacia Stepway. Elle arborera un look de petit SUV qui viendra opportunément se nicher entre la Spring récemment restylée (3,73 m) et le tout nouveau Duster (4,34 m).

## Le Dacia Manifesto en filigrane

Un jeune styliste Coréen Jason Choi œuvrant pour le compte du studio CK design company a cogité cette vision réaliste de la future Dacia Stepway. Sur les images de synthèses publiées sur le compte Instagram de l'artiste et aussi sur sa page Behance, la filiation avec le concept-car Dacia Manifesto présenté au Mondial de l'Auto à Paris à l'automne 2022 est clairement visible. Le montant de custode épais et très incliné rappelle celui du buggy minimaliste. Tandis

que le museau du crossover s'inscrit dans la mouvance cosmétique des dernières réalisations de la marque, Spring restylée et Duster de troisième génération caractérisées par une signature lumineuse valorisante.

A l'arrière, un bandeau noir intégrant en son centre un lettrage Dacia semble fort logique. On regrettera, même si cela relève du détail, je vous l'accorde, l'absence de découpe dans le bloc optique pourtant indispensable pour l'ouverture du hayon. En revanche, les poignées de portes arrière nichées dans les montants de custode sont parfaitement réalistes. Ce qui ne devrait pas être du tout le cas pour le vaste toit vitré, certes très beau, mais pas en adéquation avec la demande de la clientèle qui ne veut pas de ce surcoût.

Aucune modélisation de l'habitacle n'est au programme, mais finalement cela n'est grave, puisque à l'avenir, les modèles de la gamme Dacia feront dalles communes. La Dacia Spring restylée et le nouveau Duster en témoignent. En effet, bien que chacun se place à une extrémité de la gamme, l'instrumentation numérique et la dalle tactile de 10 pouces (sur les versions les plus huppées) sont identiques. Une manière habile de valoriser les petits modèles et surtout de réaliser de sérieuses économies d'échelle.



## BENTLEY CONTINENTAL GT

## Un V8 hybride rechargeable à la place du W12

**L**a puissance électrifiée peut-elle remplacer la noblesse mécanique ? Tel est le postulat de Bentley avec le nouveau coupé Continental GT équipé d'un V8 hybride rechargeable de 782 ch.

Si Bentley a rendu hommage à son W12 iconique avec la Bentley Batur Convertible by Mulliner, l'officine britannique ne délaisse pas la performance ni le Grand Tourisme puisque Bentley lancera bientôt la quatrième génération du coupé Continental GT équipé d'un groupe motopropulseur dont le moteur thermique sera un V8 biturbo. Avec 782 ch et 1000 Nm, les performances devraient être au rendez-vous tandis que Bentley annonce une autonomie en mode 100 % élec-

trique de l'ordre de 80 km (WLTP).

Pour maîtriser cette cavalerie impressionnante, la Bentley Continental GT pourra compter sur une transmission intégrale, quatre roues directrices, un différentiel à glissement limité contrôlé électroniquement et une stabilisation active du roulis de 48 volts, pour la motricité et l'agilité. Le confort sera assuré par la combinaison d'une suspension pneumatique et des amortisseurs adaptatifs. De quoi faire de ce nouveau coupé Grand Tourisme "la Bentley la plus dynamique de ses 105 ans d'histoire". Un beau discours qui demandera confirmation volant en mains. Rappelons qu'actuellement, la Continental GT W12



## OPENAI VS GOOGLE

# Une vision opposée des assistants vocaux boostés à l'IA. Qui l'emportera ?

Cette semaine, Google et OpenAI ont chacune présenté une nouvelle technologie d'assistant vocal basée sur l'intelligence artificielle (IA). Un constat en est ressorti : les deux sociétés rivales ont partagé une vision opposée concernant cette technologie.



OpenAI a coupé l'herbe sous le pied de Google qui tenait sa conférence développeur le jour suivant en présentant son dernier modèle GPT-4o. Contrairement à ses autres technologies, il est capable d'interagir avec les vidéos, les images, la voix et le texte, et de converser de manière très fluide avec l'être humain. Si Google a surtout concentré son événement I/O sur l'intégration de l'IA à Search, elle a aussi dévoilé le projet Astra, un assistant virtuel s'appuyant sur Gemini, le dernier modèle de la firme de Mountain View.

## Même technologie, différente approche

Sam Altman, dirigeant d'OpenAI, avait annoncé la couleur avant l'événement de son entreprise en faisant référence au film Her dans une publication sur X.com, anciennement Twitter. Dans les différentes vidéos de démonstration, GPT-4o échange avec une intonation similaire à celle d'un humain. L'IA peut modifier son ton, rire ou même s'adapter aux humeurs de son interlocuteur. Du côté de Google, c'est plutôt la retenue qui a été choisie. Le modèle répond sobrement aux questions qui sont posées, sans réellement « donner vie » aux interactions comme ce qui a été présenté un jour plus tôt chez OpenAI. Une approche délibérée de la part du géant de la recherche en ligne, a

confirmé l'un de ses dirigeants à un journaliste de Bloomberg.

## Des choix qui reflètent la stratégie des deux entreprises

La stratégie de Google n'est pas surprenante. L'entreprise développe des outils d'IA générative depuis des années, mais s'est montrée très précautionneuse à l'idée de les déployer au grand public, au regard de son potentiel, mais aussi de sa propension à halluciner. Le lancement de ChatGPT, ainsi que le partenariat de Microsoft avec OpenAI, ont bousculé son calendrier, déclenchant même un état d'alerte en interne. Google a alors opéré une vaste organisation de ses équipes d'IA. Depuis, elle s'efforce d'incorporer la technologie dans la plupart de ses produits, et même au sein de son activité principale, son moteur de recherche. Pour sa part, OpenAI se montre à l'avant-garde de la filière, comme l'a démontré la présentation récente de son générateur de vidéos Sora. Pour sa part, Google n'a pas hésité à immédiatement mettre un terme à la génération d'images lorsque son IA a commis des inexactitudes historiques. Pour l'heure, les assistants vocaux stimulés à l'IA n'en sont qu'à leurs prémices. Amazon travaille également sur une version entièrement remaniée d'Alexa grâce à la technologie. Reste à voir si les modèles plus humanisés auront davantage de succès auprès des uti-

lisateurs. La tournure que prendra Siri lors du lancement d'iOS 18 pourrait agir comme un indicateur sur le reste du secteur. Apple prévoit, en effet, de découpler les capacités de son assistant au travers de l'IA.

## Google dévoile PaliGemma et Gemma 2

La famille de LLM Gemma de Google s'enrichit avec l'arrivée de PaliGemma, un modèle de vision-langage et la présentation de la deuxième version de Gemma comprenant 27 milliards de paramètres. Cette dernière entend rivaliser avec Llama 3B. Encore un peu plus d'IA pour Google. La firme a profité de sa conférence I/O pour enrichir la gamme de LLM Gemma. En effet, elle a dévoilé le modèle de vision-langage PaliGemma. Open source, il a été inspiré par le modèle Pali-3, mais en étant plus petit et plus rapide. Construit sur des composants du modèle de vision SigLIP, PaliGemma est destiné à des tâches de langage-vision

comme le sous-titrage d'images et de vidéos, la réponse à des questions visuelles, la compréhension de texte dans des images, la détection et la segmentation d'objets. PaliGemma est disponible sur GitHub, Hugging Face, Kaggle et Vertex AI. L'autre annonce concerne une deuxième version de Gemma comprenant 27 milliards de paramètres. Son lancement est prévu dans les prochaines semaines. « Avec ses 27 milliards de paramètres, Gemma 2 offre des performances comparables à celles de Llama 3B pour une taille inférieure de moitié », a affirmé Google. Ce design efficace réduit les dépenses de déploiement, puisque, pour des modèles

comparables, Gemma 2 requiert moins de la moitié du calcul. Pour l'affinement, Gemma 2 peut fonctionner avec des solutions comme Google Cloud, jusqu'à des outils comme Axolotl.

Parmi les autres présentations sur les LLM, Google améliore son outil Responsible Generative AI en publiant le service LLM Comparator en open source. Cette solution interactive de visualisation des données propose aux développeurs d'évaluer les modèles et notamment d'effectuer des contrôles côte à côte des réponses des modèles afin d'en apprécier la qualité et la sécurité.

## Snowflake négocierait le rachat de Reka AI

Selon la presse financière, Snowflake serait en discussion pour acquérir Reka AI, une start-up spécialisée dans les LLM et l'IA générative. L'opération est évaluée à 1 Md\$. Les prévisions de revenus dans l'IA aiguïse les appétits des différents acteurs IT qui se positionnent sur le sujet. Pour accélérer, certains passent par la case rachat et c'est ce qui pourrait se passer pour Snowflake. Selon Bloomberg citant des sources proches du dossier, le spécialiste du datawarehouse cloud serait en pourparlers pour acquérir Reka AI pour un montant d'un peu plus d'un milliard de dollars. La start-up a été fondée en 2022 par des chercheurs de Google et Meta. Basée à Sunnyvale, elle construit des LLM aussi bien sur le langage-vision que sur des chatbots plus traditionnels ou le multimodal avec Reka Core. Sa valorisation était de 300 M\$ après un premier tour d'investissement en 2023 comprenant la filiale venture de Snowflake. Les deux sociétés se connaissent donc bien et ont même signé un partenariat en avril dernier. Si l'opération se concrétise, Reka AI enrichira le portefeuille de Snowflake dans l'IA. Ce dernier a récemment pris position dans les LLM avec Arctic. Entraîné sur 480 milliards de paramètres, ce modèle repose sur une architecture open source MoE (mixture of experts). Les tâches IA sont divisées en plusieurs composants (experts), chacun d'entre eux étant conçu pour des travaux spécifiques et grâce auxquels les résultats sont aussi plus précis.

Mots fléchés

Illustre vin (trois mots) Souverains égyptiens		Devancés		Dénomination		Le levant		Substance toxique		Plans d'eau	Un anglais		Considéra
								Découle			Service rapide		
								Alcaloïde					
Rochers en mer		Organi- sation mondiale		Jadis Ceylan		Opiniâ- tres							
						Transpirer							
					Général et Président américain		Seigneur féodal					Attristée	
Enragé											Rapport de cercle		
Fulminer											Être malveillant		
							Jeu de pions		Virage à ski				
Unique		Agrandir								Golfe marin			
										Avalé			
		Devant Antonio				Auteur de rumeurs			Agréable				Chemins
						Tièdeur			Inspira- trice				
Enduit		Ancienne monnaie chinoise	Groupe de rap				Concur- rents						
							Pratique						
						Pour remplacer Parties charnues				Cycle	Général Grant		
Adversités													
Pensée											Égo	Médusé	Vieillard de la mer
					Extension								
Ville allemande										Obtempéré			
Petite classe					Mets bas					Aliénés			
		Bonheur suprême							Altière				
									Possessif				
Parfumer à l'anis								Drame japonais				Train de banlieue	
Armes du rosiers								Plantes ligneuses				Bastringue	
							Monnaies russes						
Anneau de cordage						Solipèdes							Alerte
							Vallée des Pyrénées						Fils d'Anchise
						Fût changée en génisse							
Empereur déchu	Poisson		Valide					Première venue		Hausse			
			Nouveaux congés							Condiment			
					Bringues						Négation	Dedans	
					Plaisanté							Technétium	
Cavité naturelle													
Sans contre-partie						Ouyre, les entrailles							
						Élégante							

## Du nouveau pour la profession de pharmacien

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait état, jeudi à Alger, de l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales destinées à nombre de membres du gouvernement, M. Saihi a affirmé qu'« il sera procédé, prochainement, à la révision des textes réglementaires fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine », ajoutant qu'« un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine et de pharmacien assistant, a été élaboré », et ce en application des dispositions de l'article 250 de la loi n 18-11 du 2 juillet 2018, relative à la santé.



### COOPÉRATION

## Le DGSN rencontre le chef du Département Anti-drogue de New York

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont abordé les voies et moyens de coopération bilatérale en matière de lutte contre les défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous leurs diverses formes, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Poursuivant la visite de travail qu'il effectue aux Etats-Unis d'Amérique (USA), le DGSN, ainsi que la délégation qui l'accompagne, ont rencontré le chef du Département Anti-drogue de New York, avec lequel ils ont passé en revue les voies et moyens de coopération avec les appareils spécialisés de la DGSN, à même de faire face aux défis inhérents à la lutte contre les stupéfiants, sous toutes leurs formes, dont les drogues de synthèse et la résine de cannabis". A cette occasion, ajoute le communiqué, "la délégation s'est rendue aux différents départements du laboratoire d'analyse chimique des stupéfiants relevant dudit Département, où elle a reçu de plus amples explications données par des experts en la matière, autour des équipements et des procédés d'analyse chimique des stupéfiants".

### UNION AFRICAINE

## L'Algérie partenaire engagé économiquement en Afrique

L'Algérie partenaire engagé économiquement en Afrique. C'est ce que la délégation algérienne a affirmé ce jeudi à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, qu'elle soutient toutes les initiatives visant à renforcer la coopération et l'intégration économique en Afrique, selon un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, repris par l'APS. Mme Abellache a affirmé que l'Algérie « restera un partenaire engagé soutenant toutes les initiatives visant à renforcer la coopération et l'intégration économique en Afrique », appelant les pays africains à œuvrer ensemble pour assurer un avenir meilleur pour les peuples du continent africain et promouvoir le commerce continental vers des perspectives prometteuses ». Lors de son intervention aux travaux de la 4ème session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union Africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'industrie et les ressources minérales, organisé du 13 au 17 mai, la Cheffe de cabinet du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Souhila Abellache a présenté des communications précieuses pour la réalisation des objectifs fixés par l'Agenda de l'UA, en saluant l'expérience algérienne pionnière dans les dossiers examinés lors de la session, tels que les start-ups, le e-commerce, le cadre juridique des zones libres, l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME), l'économie verte, ainsi que le mécanisme de règlement des frontières lié au carbone adopté par l'UE.

### PRÉSIDENT TEBBOUNE

# «La cause palestinienne a besoin d'une Nation arabe unie et forte»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, ce jeudi, que « la cause palestinienne a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien », soulignant que « l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de l'ONU ».

Dans une allocution lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, à l'ouverture des travaux de la 33e session du Sommet arabe à Manama (Bahreïn), le président de la République a indiqué que « le Sommet arabe se réunit, aujourd'hui, dans un contexte international difficile et une conjoncture régionale de plus en plus complexe, la crise aiguë qui a frappé, de plein fouet, les relations internationales étant désormais une réalité dont les répercussions se font ressentir dans les quatre coins du monde ». « La paralysie des mécanismes d'action internationale multilatérale, en tête desquels notre Organisation onusienne et son organe central, le Conseil de sécurité, n'en est qu'une preuve de plus de la gravité de cette crise aiguë qui hypothèque le présent et l'avenir de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans le monde », a-t-il ajouté.

### « Notre région arabe traverse une conjoncture charnière »

Concernant la région arabe, le Président Tebboune a affirmé que « notre région arabe traverse, elle aussi, une conjoncture charnière, chargée de défis et de crises

dont la dangerosité et la complexité se traduisent par les menaces existentielles qui guettent nos frères à Ghaza et les dangers auxquels fait face la cause palestinienne, visant sa liquidation ». « L'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des priorités de la Communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts nécessaires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les cœurs de nos peuples », a-t-il poursuivi.

Dans ce contexte et outre les exigences dictées par la conjoncture actuelle en termes d'intensification des pressions pour mettre fin à l'agression israélienne, garantissant l'acheminement des aides humanitaires et faire cesser la déportation des Palestiniens, poursuit le Président de la République, « notre ferme conviction, en Algérie, est que: l'après-guerre à Ghaza doit être complètement différent et opposé à l'avant-guerre, et que l'après-guerre à Ghaza appelle l'unification des rangs, la fédération des énergies et la mobilisation des efforts pour la relance d'un règlement du conflit qui soit sous-tendu par des bases justes, pérennes et définitives, conformément aux instruments internationaux auxquels a adhéré la Communauté internationale, dont des références, des garde-fous et une Légalité immuable ».

### « Donner naissance au Projet national palestinien »

« L'après-guerre à Ghaza doit, indéniablement, donner naissance au Projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni

entraves aucunes », a-t-il souligné. « Nous accueillons favorablement l'élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU », a-t-il ajouté, précisant que « la décision historique adoptée, il y a quelques jours, par l'Assemblée générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la Communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestinien-israélien consiste en le sabotage du Projet national palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de l'édification de l'Etat de Palestine ».

Dans le même sillage, le Chef de l'Etat a réitéré son appel au Conseil de sécurité à l'effet de « reconsidérer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la Communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits ». S'agissant de la situation au Soudan, en Libye, au Yémen, et dans le reste des pays arabes, privés de paix et de sécurité, M. Tebboune a affirmé qu'« elle en appelle, elle aussi, à un rôle arabe majeur qui puisse éteindre le feu de la discorde entre les enfants d'un même pays et les prémunir contre les menaces et les dangers qui les guettent, du fait des interventions étrangères exacerbées, et de plus en plus féroces ». « L'efficacité de l'action arabe commune et son efficacité en cette conjoncture particulière et les grands défis qu'elle véhicule, impose de placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités, une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante, d'autant que les motifs sont désormais connus de tous », conclut le président de la République.

### PÉTROLE

## L'AIE modère sa prévision de croissance pour 2024

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu mercredi légèrement à la baisse sa prévision de croissance de la demande de pétrole pour 2024, sous l'effet d'un repli constaté au premier trimestre dans les pays de l'OCDE et notamment en Europe. La demande mondiale de pétrole devrait ainsi croître de 1,1 million de barils par jour en 2024, soit 140'000 barils par jour de moins que prévu par

l'AIE dans son précédent rapport mensuel. La demande totale cette année devrait dépasser les 103 millions de barils, estime l'agence basée à Paris. Les prévisions pour 2025 restent "relativement inchangées", souligne l'AIE, avec une croissance de la demande estimée à 1,2 million barils, désormais légèrement au-dessus de celle de 2024. La demande globale l'an prochain atteindrait plus de 104 millions de barils.

Le ralentissement constaté ce premier trimestre concerne en particulier le gazole, sur fond de déclin du parc automobile diesel; il est aussi lié à un hiver plutôt doux et à un gain général d'efficacité énergétique, analyse le rapport mensuel. Globalement, la croissance de la demande reste tirée par les pays émergents et en premier la Chine, mais l'AIE y observe une décélération par rapport à 2023 et la reprise post-Covid.